G en Yvelines

N°142
Mercredi 26 septembre 2018
lagazette-yvelines.fr

La Gazette en Yvelines

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

Leurs tombes parsèment les cimetières des Yvelines, mais leur existence est souvent ignorée. Celle d'Ecquevilly choisira-t-elle d'engager la restauration de l'une d'elles ?



Les soldats de Napoléon tombent parfois dans l'oubli

Dossier - P.2

Actualités p.4

VALLEE DE SEINE



Contraint de déménager, le refuge SPA s'installe à Evecquemont

Actualiés p.8

CONFLANS



La démolition du Cinéville actée, le projet encore un peu flou



Actualités p.6

DAMMARTIN-EN-SERVE

Le centre-ville remis à neuf



Actualités p.7

MANTES-LA-JOLIE

Quel avenir pour l'ancien hôtel des impôts ?



Actualités p.9

EPÔNE

Commerces et logements en projet au centre

P. 4 MANTES-LA-JOLIE Rénovations urbaines : le maire attend l'Etat

P. 5 POISSY Le tri sélectif des déchets « en perte de vitesse » ?

P. 7 EPÔNE Temple de David : le chantier approche

P. 7 CONFLANS Contre la chaleur, l'opposition demande des arbres

P. 10 LES MUREAUX Les encombrants mettent le feu à l'immeuble

P.12 BREAK Le breakdance, un art sportif

P. 14 MANTES-LA-JOLIE Un salon miniature qui voit grand

G en Yvelines

Vous êtes
entrepreneur, commerçant, artisan
vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

Faites appel à nous !

pub@lagazette-yvelines.fr

VALLEE DE SEINE

Les soldats de Napoléon tombent parfois dans l'oubli

Leurs tombes et stèles parsèment les cimetières des Yvelines, dont ceux de Houdan, Andrésy, Meulan-en-Yvelines ou aux Mureaux, mais leur existence est souvent ignorée des municipalités. Celle d'Ecquevilly choisira-t-elle d'engager la restauration de l'une d'elles ?

Les monuments funéraires et stèles des soldats de la Grande armée napoléonienne ne sont pas toujours bien conservés, deux cents ans après leurs exploits lors de batailles menées dans toute l'Europe pour la gloire de l'Empire. En vallée de Seine comme dans le Houdanais, elles sont parfois oubliées, souvent restaurées lorsque leur existence est mise au jour par de rares passionnés, qui alertent quant à l'avenir des tombes d'autres anciens combattants de conflits plus récents.

Dans leurs cimetières, bien des municipalités découvrent avec étonnement l'existence d'ex-soldats de l'Empereur sous des stèles en décrépitude, dont plus personne n'avait gardé la mémoire et l'identité des défunts, décédés paisiblement bien après les guerres napoléoniennes. Défunts dont la notoriété et le statut militaires sont d'ailleurs perceptibles, encore aujourd'hui, dans le soin mis à l'entretien continu ou l'oubli de leurs monuments funéraires, somptueux ou très modestes.

Postée dans un coin du cimetière d'Ecquevilly, enchâssée entre deux tombes, un rectangle de pierre enherbé, à la plaque de marbre brisée, une stèle semble proche de la ruine tant son état d'abandon est manifeste. Le cimetière de la commune abrite la stèle d'un ancien grognard, à l'existence soulevée par une association, rapporte cet été le bulletin municipal.

« *Plus le temps passe, plus nos anciens soldats disparaissent de la mémoire collective* », constate David Pelletier, vice-président de l'Association pour la conservation des monuments napoléoniens (ACMN), basée à Lille (Nord). L'association se bat depuis 1982 dans toute la France pour convaincre les mairies concernées de restaurer les tombes de ces anciens soldats, souvent en état de déshérence.

Le département des Yvelines compterait, selon les recensions de l'ACMN à ce jour, une centaine de tombes de grognards. Cette appellation désigne les soldats et officiers ayant appartenu à l'armée napoléonienne. « *La désignation date de 1807, suite à la bataille d'Eylau en Pologne, où plusieurs militaires ont grogné parce qu'ils étaient embourbés* », souligne Patrice Thébault, historien amateur local à Houdan, écrivain et auteur d'un ouvrage sur les grognards de la commune.

Des grognards qui ont été « *entreposés pour la plupart dans des fosses communes* », note le vice-président de l'ACMN. « *Ces fosses communes se retrouvent souvent sur les lieux de bataille même,* ajoute des morts aux combats l'historien local houdanais. *On n'y entreposait pas que des soldats d'ailleurs, par souci d'hygiène et de gain de temps, les animaux et tout corps décomposés se mêlaient aux soldats morts.* »

Dans bien des villes et villages, les anciens soldats ayant survécu au conflit qui a ensanglanté l'Europe, disparus de mort naturelle plusieurs décennies après, disposent de monuments funéraires. En vallée de Seine, l'association de David Pelletier a ainsi recensé à ce jour des tombes de soldats napoléoniens dans les cimetières des communes d'Andrésy, Houdan, Meulan-en-Yvelines et Les Mureaux en sus d'Ecquevilly.


Les très anciennes tombes des soldats sont souvent oubliées, voire même ignorées des communes. Associations et particuliers tentent de les alerter sur leur conservation.

LA GAZETTE EN YVELINES

Lorsqu'elle découvre des tombes abandonnées, l'ACMN, après en avoir informé les mairies comme à Andrésy ou à Ecquevilly, leur demande réparation et entretien afin de sauvegarder la présence de ces anciens soldats. « *Cela passe par un simple coup de Karcher et la pose d'un matériau cuivreux, tel le laiton,* avance David Pelletier. *Pour certaines stèles, le coût de la réparation ne dépasse pas vingt euros.* »

Les communes sont pourtant parfois peu renseignées de la présence de ces tombes un peu particulières, et beaucoup l'apprennent grâce au travail de passionnés. « *Nous leur apprenons qu'il y a une tombe, parfois d'un personnage illustre, qui réside dans leur cimetière,* témoigne le président de l'ACMN. *C'est souvent une découverte pour les communes.* » L'ACMN obtient généralement satisfaction sur ces demandes de restauration.

« *Les communes sont plutôt réceptives. Dès qu'on les contacte, elles prennent généralement soin de ces tombes* », se satisfait le vice-président de l'ACMN. Dans la ville des Mureaux, une tombe retrouvée a été restaurée, et la commune a opéré un cimentage sur la pierre. Du gravier blanc a été disposé sur les abords du monument afin de redonner un peu de cachet à l'édifice. Certaines mairies entretiennent cependant depuis longtemps la mémoire de ces grognards, à l'instar de Meulan-en-Yvelines (voir encadré), félicitée par l'ACMN sur son site internet.

Mais les destins contrastent parfois, lors des vies de ces soldats de l'Empereur comme dans et après la mort. « *Les tombes ne sont pas entretenues de la même manière selon le grade de l'inhumé,* analyse par ailleurs l'historien houdanais Patrice Thébault. *De par le grade et le prestige des officiers enterrés, les communes peuvent être davantage enclines à les entretenir.* »

Ainsi, à Andrésy, le mausolée du général Lepic, du nom d'une famille de seigneurs locaux et d'une rue de la commune, située à quelques mètres sur la droite à l'entrée du cimetière, est fort bien entretenue. Il n'en est pas de même de la tombe du soldat Jean-François Baullier, décédé à Andrésy en 1841. « *On ne peut parfois pas lire le nom du soldat inhumé […], comme souvent dans le cas de tombes et stèles très anciennes* », constate Gabriel Dupuy, président du club historique d'Andrésy.

Le nom de ce grognard de la troupe, à peine visible sur sa tombe, juste à droite de celle du général, ne représente pas une rareté. Au cimetière de Maulette, petit village près de Houdan, Patrice Thébault a pu recenser trois tombes de grognards… mais n'en a cependant retrouvé qu'une, celle du général Songeon, décédé de mort naturelle en 1834.

La tombe en grès de ce héros militaire de la Révolution devenu noblesse d'Empire, ayant participé à de nombreuses campagne de la Grande armée, apparaît en plutôt bon état malgré le passage des siècles. « *Plus aucun descendant n'existe pour ces anciens soldats, seules les communes peuvent entretenir ces tombes* », prévient-il cependant de la plupart des sépultures de ces anciens soldats.

A Ecquevilly, l'inscription de la stèle brisée récemment retrouvée par l'ACMN permet d'en identifier le soldat. Jean-Philbert Puthome, ancien grognard, voltigeur du 66ème régiment de ligne, est entré dans l'armée napoléonienne le 1er juin 1809. Il participa aux campagnes d'Espagne et du Portugal entre 1809 et 1812.

L'Association de Fresnes à Ecquevilly (AFE), spécialisée dans l'histoire communale, a fait une demande de réparation de la stèle auprès de la mairie, suite à sa découverte par l'ACMN. « *Le dossier est en cours. Nous souhaitons conserver cette tombe qui est en très mauvais état en nous inspirant de ce qui a été fait aux Mureaux* », indique sa présidente Claire Coquelin.

« *Nous pourrions également participer aux frais de restauration* », propose-t-elle également. « *Je ne sais pas, rien n'est acté* », répondait il y a quelques jours avec un intérêt manifestement limité Anke Fernandes (SE), la maire d'Ecquevilly. Le conseil municipal n'a ainsi, pour l'heure, pas statué sur le sort réservé à la stèle de Jean-Philbert Puthome.

Le sujet dépasse également celui des seuls grognards enterrés il y a deux siècles, l'abandon progressif des sépultures commençant ainsi à toucher celles des anciens poilus de la Première guerre mondiale. Certaines tombes « *souffrent d'enfoncements et auraient besoin, d'ores et déjà, d'un entretien* », témoigne ainsi l'historien amateur de Houdan.

La plupart de ces tombes bénéficient encore de quelques descendants directs s'occupant de l'entretien. « *Cependant, dans 50 ou 100 ans, les descendants auront disparu, la mémoire collective s'effacera progressivement,* met-il en garde. *Nous nous retrouverons, possiblement, dans le même cas de figure qu'avec les grognards.* »

Concessions funéraires de soldats : un casse-tête juridique ?

Les concessions illimitées accordées par les municipalités aux familles des anciens soldats de l'armée napoléonienne ont permis leur maintien dans les cimetières depuis près de deux siècles. Mais elles peuvent aujourd'hui poser problème aux communes pour leur entretien, les municipalités n'en étant ni propriétaires, ni responsables, malgré le fait que, la plupart du temps, les descendants de ces anciens combattants aient disparu.

A Meulan-en-Yvelines, deux généraux sont enterrés au cimetière. « *Ces tombes bénéficient d'une concession illimitée* », indique de leur statut actuel le service municipal des affaires culturelles. « *Pour autant, l'entretien est compliqué, car ces concessions ont été obtenues à l'époque par les familles, qui n'ont plus de descendants actuellement,* détaille la responsable du service, Valérie Warin. *L'entretien n'est pas à la charge de la commune, bien que nous opérions celui-ci.* »

Les mairies ont cependant la possibilité de demander une concession perpétuelle lorsqu'une tombe est declarée abandonnée. Une fois obtenue une concession de ce type, la commune peut alors conserver et réparer ces monuments. « *Nous avons trois ans pour faire cette demande, qu'on renouvelle chaque année* », précise Isabelle Siméon, responsable du service culturel à Houdan.

DESTOCKAGE PRODUITS ALIMENTAIRES

ARRIVAGES JOURNALIERS

LES HALLES de LIMAY

Fruits...légumes...produits frais...surgelés...

Acceptation des tickets restaurants

LIMAY. ZAC DES HAUTS REPOSOIRS. TÉL. 01 30 33 31 10

VALLEE DE SEINE Contraint de déménager, le refuge SPA s'installe à Evecquemont

Ses portes doivent ouvrir en 2020, tandis que le refuge actuel d'Orgeval fermera. Il sera réservé aux chats, de 300 à 400. Mais les ex-carrières pourraient ralentir l'avancée du projet.

D'ici la fin 2020 et s'ils n'ont pas encore été adoptés, Shadow, Rocky, Moumoune et les autres félins déménageront du refuge de la SPA d'Orgeval vers un autre refuge, à une quinzaine de kilomètres environ. L'association de protection animale envisage d'ouvrir un nouveau refuge exclusivement dédié aux chats à Evecquemont, les autres animaux hébergés à Orgeval seraient alors dispersés dans d'autres refuges d'Île-de-France.

Dans un ancien corps de ferme épiscomontois, la SPA prévoit donc d'accueillir 300 à 400 chats. La maire d'Evecquemont, Ghislaine Senée (EELV) se montre plutôt heureuse de ce projet dans des bâtiments aujourd'hui dans un état de dégradation avancée. Elle émet cependant quelques réserves concernant les travaux à prévoir sur le site, situé sous d'anciennes carrières.

Orgeval, route Royale. Des aboiements se font entendre une fois franchi le portail du refuge aujourd'hui bien connu de la SPA. Depuis son implantion dans les années 1990, plus de 200 animaux y sont accueillis. « *On est à environ 100 chats, 100 chiens et quelques Nac* (Nouveaux animaux de compagnie, Ndlr), précise Camille Grasset, cheffe d'équipe du refuge orgevalais, des effectifs actuels qui comprennent aussi quelques hamsters, lapins et souris. *Nous avons également une communauté de 50 chats sauvages.* »



LA GAZETTE EN YVELINES

L'association a choisi d'ouvrir un refuge uniquement dédié aux chats, pour faire face à la hausse du nombre d'abandons. *« Cet été, il y a eu une hausse de 20 % pour les chats et de 6,5 % pour les chiens »,* souligne Camille Grasset.

La réflexion du déménagement a été engagée il y a plusieurs années par l'association, l'actuel refuge étant devenu trop contraignant. « *Il était vétuste, les coûts de restauration étaient trop chers* », commente la cheffe d'équipe de la situation. Mais le coût n'est pas le seul critère à avoir été pris en compte. « *Il y a eu des plaintes du voisinage à cause des aboiements,* détaille Camille Grasset. *Nous avions déjà détruit deux chenils et une chatterie, mais nous étions limités en termes de travaux par les règles d'urbanisme.* »

L'association choisit alors d'ouvrir un refuge uniquement dédié aux chats, pour faire face à la hausse généralisée du nombre d'abandons. « *Cet été, il y a eu une hausse de 20 % pour les chats et de 6,5 % pour les chiens* », souligne Camille Grasset. Le refuge épiscomontois sera également en lien avec la Maison des chats, que l'association prévoit d'ouvrir rue Beaubourg, à Paris, en février 2019.

Une trentaine de chatons du refuge orgevalais y seront d'abord transférés. « *Beaucoup viennent de région parisienne* », précise-t-elle du profil des adoptants. Quelques mois avant le déménagement, le refuge fermera ses entrées aux chiens. Ceux encore présents à ce moment-là seront transférés vers d'autres refuges gérés par l'association.

En octobre 2017, la direction du patrimoine immobilier de l'association achète à un propriétaire privé un grand corps de ferme situé à Evecquemont, sur le site du Vieux colombier, à l'une des entrées de la ville et à proximité de la route départementale 922. « *Si la SPA n'avait pas racheté le bâtiment, je pense qu'il serait devenu une ruine,* commente Ghislaine Senée de la vente et du devenir du bâtiment. *Pendant cinq ans, tout le monde s'était découragé, […] j'avais peur que cela devienne une ruine avec tous les travers que cela comporte.* »

Ce nouveau refuge permettrait d'accueillir entre 300 et 400 chats sur trois hectares, contre six actuellement à Orgeval. Longères et annexes doivent ainsi êtres aménagées en chatteries, et des espaces extérieurs y seront reliés, afin que les animaux puissent sortir, tout en restant sur l'emprise du site, reprenant le fonctionnement du site orgevalais.

« *A l'intérieur, de grandes pièces collectives seront aménagées pour que dix à 15 chats puissent se retrouver selon leurs affinités,* détaille Camille Grasset du futur fonctionnement du refuge. *Des espaces d'isolement seront aussi créés pour ceux qui en auront besoin.* » Car, parmi les pensionnaires, le refuge prévoit d'accueillir une centaine de chats porteurs de maladies, le FIV ou la FELV (respectivement sida du chat et leucose féline, non transmissibles à l'homme, Ndlr).

A Orgeval, la contrainte urbanistique était présente. Elle l'est, selon la maire, au moins tout autant à Evecquemont. « *Évidemment, j'y vois beaucoup de difficultés […]. La maison est classée en zone rouge dans le plan local d'urbanisme, il est en zone de carrières* », précise Ghislaine Senée. Et de préciser, du chantier, colossal, qui s'annonce : « *Il va falloir combler jusqu'à 20 mètres. Et surtout, est-ce qu'après avoir comblé, peut-on avoir un établissement recevant du public sur le site ?* »

Si elle attend d'avoir un peu plus de visibilité sur ces questions, l'édile écologiste voit tout de même une opportunité pour son village d'environ 800 habitants. « *Il y a manifestement une vraie volonté de travailler sur une rénovation respectant les normes et le patrimoine,* commente-t-elle du projet. *Et puis, il y a aussi un intérêt de redynamisation, ça permet de faire briller un petit peu plus Evecquemont.* »

Elle souhaite que le projet soit réalisé « *dans de bonnes conditions* », et assure faire « *confiance à la SPA pour ça* ». Du côté de l'assocociation, Camille Grasset reconnaît qu'il existe un certain enjeu environnemental : « *Il va falloir choisir des matériaux qui s'intègrent dans le paysage. On réfléchit aussi beaucoup au niveau de l'écologie à choisir des litières qu'on pourrait recycler, pour chauffer le refuge et limiter les éventuelles nuisances.* »

Selon l'édile, un bureau d'études a été mandaté par l'association pour étudier la faisabilité du projet. « *J'attends son retour, le rapport devrait être remis à la fin de l'année ou au début de l'année 2019,* ajoute Ghislaine Senée. *Il faut également qu'ils rencontrent la communauté urbaine* (Grand Paris Seine et Oise, Ndlr), *en charge de l'urbanisme, et à l'issue, organiser une rencontre avec la population.* »

L'association se montre beaucoup plus confiante dans son calendrier prévisionnel. Sur son site internet, elle annonçait un début des travaux pour la fin février 2018. « *Pour le moment, on est encore dans les plans, l'aménagement,* tempère Camille Grasset. *Les travaux devraient commencer en 2019, après le déclassement du site. On sait que ça va prendre un peu de temps.* »

MANTES-LA-JOLIE Rénovation urbaine : « l'État ne nous donne pas d'argent »

Confronté aux habitants du Val-Fourré déplorant l'état d'une partie du quartier, le maire a regretté l'absence de tout financement étatique pour la seconde tranche du programme de rénovations.



ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

Pour le premier plan de rénovation du Val Fourré, 411 millions d'euros ont été utilisés de 2005 à 2015.

Mardi 11 septembre, la cinquantaine de Mantais présents lors d'une réunion publique au centre de vie sociale des Garennes, en lisière du quartier du Val-Fourré ont pointé l'insalubrité de certains logements et le mauvais état des rues. « *L'État ne nous donne pas d'argent pour finaliser la rénovation du quartier* », a déploré l'édile, comme son prédécesseur Michel Vialay, les années précédentes.

Pour le premier plan de rénovation du Val Fourré, 411 millions d'euros ont été utilisés de 2005 à 2015. « *Le deuxième plan de rénovation tarde à venir* » déplore Raphaël Cognet, qui précise que les nouveaux financements tardent toujours à se concrétiser. « *Sous le mandat de François Hollande, il y eu zéro financement,* regrette l'édile. *Il n'y a d'ailleurs pas, pour l'instant, de plan de financement acté.* »

« 60 % des rénovations ont déjà été faites au quartier des Garennes »

Il précise que « *60 % des rénovations ont déjà été faites au Val Fourré* » dans le cadre de la première tranche. « *Mais l'État ne consacre pas assez de moyens pour les mener à terme* », juge le maire, qui espère pourtant « *que le nouveau plan de rénovation puisse se conclure entre tous les partenaires avant la fin de l'année civile* ».

TRIEL-SUR-SEINE La 39e édition de la fête du Flan mise sur le Nord

Cette édition se déroulera ce samedi 29 septembre, de 8 h 30 à 19 h, sur les quais de Seine. Elle aura pour thème la région Hauts-de-France.

La traditionnelle fête du Flan est bel et bien de retour. Après avoir été annulée en 2016, une version plus réduite avait eu lieu l'année dernière. La municipalité semble avoir reconduit les festivités sous ce même format pour cette 39e édition qui aura lieu ce samedi de 8 h 30 à 19 h et mettra à l'honneur la région des Hauts-de-France. « *Depuis 2017, le périmètre d'installation et la durée de l'événement ont été restreints en raison des mesures de sécurité imposées dans le cadre du dispositif vigipirate «Alerte attentat»* », rappelle-t-elle sur le site de la ville.

Ce qui ne l'empêche pas d'attendre « *quelques 400 exposants* » rassemblés le long des quais de la Seine et aux abords du théâtre Octave Mirbeau. Un service de restauration ainsi que des animations seront proposés sur place. « *Que vous soyez chineurs, brocanteurs ou tout simplement curieux ou gourmands [...] Venez passer un bon moment tout en faisant de très bonnes affaires !* », enjoint la municipalité.

MANTES-LA-JOLIE Un bus pour promouvoir la création d'entreprises

Il sillonnera la commune du 1er au 6 octobre.

Du 1er au 6 octobre, le bus de la création d'entreprise, lancé par la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise et BGE Yvelines fera étape dans différents lieux mantais. Ce dispositif itinérant permet de développer « *la sensibilisation et la promotion de entrepreneuriat* », détaille la communauté urbaine dans un communiqué.

Elle poursuit du but de la démarche : « *Aller à la rencontre des habitants d'un quartier, c'est apporter un accès direct, simplifié et gratuit au conseil à la création d'entreprise répondre à des attentes.* » Le bus sera présent au marché du Val-Fourré, au croisement des rues Diderot et Ronsard de 9 h à 19 h les 2 et 5 octobre prochains.

Une opération similaire avait été menée en juin aux Mureaux. « *Près de 200 habitants* » avaient été sensibilisés se satisfait GPSEO. La communauté urbaine enregistre près de 3 500 créations d'entreprises par an depuis sa création. Le détail du programme est à retrouver sur gpseo.fr

En bref

BUCHELAY

Une journée d'adoptions à Truffaut

Samedi 6 octobre, de 9 h 30 à 18 h, le Chenil intercommunal de protection animal du Mantois (Cipam) organise sa troisième « *exposition chats* », à l'intérieur du magasin Truffaut, situé rue du Lot.

Plusieurs pensionnaires du refuge seront ainsi exposés afin de leur trouver une famille. « *Ils se seront mis sur leur 31 pour vous… […] Ils n'attendent que vous pour ronronner et vous offrir leur coeur* », détaille le refuge sur sa page Facebook. Il sera également possible de « *faire un geste* » en donnant « *litière, boites et croquettes* » pour aider les bénévoles.

AUFFREVILLE-BRASSEUIL

Le club de bridge ouvre ses portes

Mercredi 26 et jeudi 27 septembre, le Bridge club du Mantois, situé à la salle communale au 7 rue du Château, organise deux journées d'initiation et de présentation de ce jeu de cartes. Le mercredi, une session sera organisée de 10 h à 12 h, tandis que le jeudi, elle se déroulera de 17 h 30 à 19 h. Il sera également possible d'assister à un tournoi entre 14 h et 18 h. Les cours débuteront au mois d'octobre et dix cours sont offerts. « *Nous vous attendons nombreux pour partager la convivialité de nos membres* », fait savoir le club. Plus d'informations au 06 19 29 95 54 ou au 06 83 41 37 27.

En Image



RICHEBOURG **L'antiquaire vend son stock aux enchères**

Dans quelques mois, Origines, antiquaire richebourgeois, spécialiste des cheminées et ornements de jardins anciens, déménagera dans le château de L'Isle-Adam (Val-d'Oise). A cette occasion, une vente aux enchères comprenant 471 pièces a été organisée ce lundi 24 septembre à Paris, dans les locaux de la maison Artcurial. Cheminées d'époques, margelles de puits, statues et vases étaient présentées du jeudi 20 au dimanche 23 septembre. « *Quelqu'un qui cherche à rénover, construire sa maison ou décorer son jardin peut être intéressé* », expliquait alors Alexandre Barbaise, responsable de la vente.

En bref

JUZIERS

Une réunion publique autour de la carrière

Organisée par l'association AVL3C, elle se tiendra à la salle des fêtes mercredi 26 septembre à 20 h.

L'enquête publique concernant le projet de carrière cimentière portée par Calcia a démarré le 17 septembre dernier et se poursuit jusqu'au 19 octobre prochain. La très impliquée association environnementale AVL3C organise ce mercredi une réunion publique à 20 h à la salle des fêtes, près de l'église. Cette réunion a pour thème « *Pourquoi ce projet ne doit pas se faire ?* », précise l'association sur sa page Facebook. « *Elus et trois députés du territoire concernés seront présents* » poursuit-elle.

Elus et députés présents

Par ailleurs, l'association demande à ses sympathisants de venir « *le plus nombreux possible pour montrer notre mécontentement* » le lendemain à 15 h à la salle des fêtes de Gargenville, avant l'ouverture du conseil communautaire. «*Grand Paris Seine et Oise a adressé aux élus de la C.U. l'ordre du jour de la réunion du conseil communautaire,* explique-t-elle de cette manifestation. *Quelle ne fut pas notre surprise de voir que le premier point de cet ordre du jour est une délibération émettant un avis favorable à la demande de Calcia concernant le projet de carrière à Brueil-en-Vexin.* »

POISSY Le tri sélectif des déchets « en perte de vitesse » ?

Trop compliqué, trop chronophage ou pas encore une habitude. Les raisons données par les habitants du quartier Beauregard pour ne pas trier sont nombreuses et n'incitent pas à l'optimisme.



LA GAZETTE EN YVELINES

***« Je paie des impôts, je ne vois pas pourquoi je trierais mes déchets »* serait l'un des arguments les plus entendus par le président de l'association pisciacaise Odyssée pour la terre.**

Sollicitée par le bailleur social Les résidences Yvelines – Essonne, l'association pisciacaise Odyssée pour la terre a tenté de convaincre, mercredi 12 septembre, certains riverains du quartier Beauregard de la nécessité de réduire ses déchets. L'association a tenu un stand tout l'après-midi, interpellant des passants.

Certains se sont cependant montrés opposés à l'idée du tri sélectif, du moins dans son application quotidienne, évoquant le manque de temps, la complexité des règles ou plus simplement, le fait que leurs voisins ne trient pas. « *Le tri sélectif est en perte de vitesse* », constate avec fatalisme Olivier Briau ce mercredi-là, président de l'association (et fonctionnaire chargé de la gestion des déchets à la mairie de Poissy, Ndlr).

Mis en place en France depuis plus de 50 ans, le tri des déchets semble ainsi « *lasser la population* », regrette ce Pisciacais féru d'écologie. Sur la vingtaine de personnes questionnant l'association au cours de l'après-midi, certaines d'entre elles se sont montrées plutôt explicites quant à leurs réticences.

« *Je paie des impôts, je ne vois pas pourquoi je trierais mes déchets* » serait l'un des arguments les plus entendus par le président de l'association. « *Je ne vois pas pourquoi je le ferais, si d'autres ne le font pas* », cite-t-il de l'argument d'un autre habitant. Ce ne sont pas les seuls : l'absence de priorité donnée à l'écologie et le manque de temps sont autant d'objections opposées frontalement à la bonne volonté de l'association et du bailleur social qui finance cette action.

« *Les différents codes couleurs des poubelles semblent fastidieux, les gens ont du mal à se repérer. Un code couleur unique simplifierait le tri,* analyse Olivier Briau des subtilités du tri sélectif. *Nous avons fait différentes campagnes d'affichage qui sont restées sans effets, nous augmentons nos opérations de sensibilisation cette année.* » Il constate par ailleurs que « *les bornes enterrées ne sont pas encore passées dans les mœurs* » (voir encadré).

« *Tout le monde n'est pas au courant que tous les plastiques ne sont pas recyclables, mais seulement les bouteilles et les bouchons,* poursuit le président de l'association écologiste. *Les emballages doivent être placés, pour la plupart, dans les sacs poubelles courants. Les pictogrammes sur les emballages également peuvent être trompeurs.* »

Les bornes enterrées parfois contre-productives ?

La ville de Poissy dispose de trois bornes enterrées en son sein. « *Elles permettent de réduire l'amoncellement des sacs poubelles, sont discrètes et créent moins de pollution visuelle* » détaille Olivier Briau. Installées depuis trois ans à Poissy, elles sont réparties entre le centre-ville, le haut de Poissy et le quartier Saint-Exupéry.

« *Initiative intéressante* », reconnaît le président d'Odyssée pour la Terre. « *Les gens déposent parfois leurs poubelles près de ces bornes et non pas dedans,* déplore-t-il cependant d'un phénomène qu'il attribue au manque d'information. *Les camions-compacteurs ne peuvent, dans ces cas-là, récupérer la borne en question.* »

DAMMARTIN-EN-SERVE Le centre-ville remis à neuf pour plus de cachet et d'accessibilité

La place du village est en plein travaux, dont la fin est prévue en novembre, avec pour objectifs affichés de la rendre plus accessible, notamment aux personnes handicapées, tout en la modernisant.

La place de la Libération, en plein cœur de Dammartin-en-Serve, subit actuellement des travaux de rénovation. Une première pour ce lieu qui n'a jamais été modifié depuis l'après-guerre. Soixante années sont passées lors desquelles le parvis de la mairie et de l'église a suivi l'évolution de son village, tout en gardant le même aspect.

Seules des places de stationnement viendront garnir les contours de la place centrale de cette commune de 1 200 habitants. Avec un chantier débuté en juin, normalement terminé fin novembre, la place de la Libération va pouvoir se découvrir un nouveau visage plus moderne, plus vert et plus accueillant, selon la municipalité.

Ces travaux faisaient partie des projets importants à Dammartin-en-Serve depuis de longues années. Ils sont devenus primordiaux pour la majorité en 2016, lorsque l'obligation est tombée d'appliquer rapidement la loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées (initialement votée à l'Assemblée le 11 février 2005, Ndlr), devant permettre aux personnes à mobilité réduite d'accéder à tous les lieux publics.

« *Les entrées de la mairie et de l'église n'étaient pas accessibles aux Personne à mobilité réduite (PMR),* se souvient le maire adjoint Philippe Andrin. *A partir de 2016, on a donc travaillé pour permettre ces rénovations.* » La municipalité a fait les démarches nécessaires pour obtenir une dérogation afin de ne pas être sanctionnée. « *Cela nous a laissé un petit délai pour planifier, rechercher les subventions et organiser la mise en route du chantier* », continue-t-il.

Depuis 2016, tout est mis en œuvre pour que la mairie, l'église et la salle des fêtes obéissent aux normes exigées. Si les travaux ont officiellement débuté à la fin du mois de juin, le projet est, lui, lancé depuis bien plus longtemps que cet été. « *Tout le monde pense naturellement que les travaux débutent en même temps que le premier coup de pioche* », tient à rappeler l'élu, évoquant au passage l'analyse de sol et la collaboration avec l'architecte : « *C'est faux, ça fait deux ans que tout s'est lancé avec un travail de fond invisible aux yeux du grand public.* »

Ce chantier, estimé à près de 460 000 euros HT, est financé à 70 % par des subventions du Département et de la Région selon l'élu, touchera théoriquement à sa fin vers la mi-novembre. Des changements radicaux doivent venir moderniser les 1 600 m² de la place, à commencer par six nouveaux tilleuls qui viendront garnir le parvis de la mairie.

Des noues, fossés de plantes baignant dans l'eau, agrémenteront également la place et le monument aux morts. Enfin, un jardin expérimental sera implanté juste derrière la mairie, à la charge d'une nouvelle association de jardinage du village. Sur l'ensemble du site, une cinquantaine d'éléments végétaux aideront donc à verdir la nouvelle place.

L'ancienne rue de l'église deviendra piétonne, et des jeux pour enfants prendront la place d'un des deux terrains de pétanque actuels. Le second, lui, sera remis au goût du jour. La dernière nouveauté de ces travaux concerne la création, juste devant la place de la Libération, d'une zone partagée réalisée en pavés et limitée à 20 km/h, où piétons et vélos seront prioritaires.

Ces réaménagements n'ont pas forcément été bien reçus par tous les habitants du village au moment de la présentation du projet, reconnaît l'adjoint au maire (joint par *La Gazette*, Sylvain Chenu, à la tête du groupe d'opposition au conseil municipal, n'a pas souhaité s'exprimer publiquement, Ndlr).



LA GAZETTE EN YVELINES

L'adjoint au maire Philippe Andrin suit les travaux depuis le début du projet, « bien avant le premier coup de pioche qui a eu lieu en juin dernier ».

Selon Philippe Andrin, les principales revendications portaient sur la réduction du nombre de places de stationnement. « *Avant les travaux, il y avait 19 places de stationnement. Il aurait fallu prendre en compte les deux stationnements pour personnes à mobilité réduite obligatoire mais, à deux ou trois places près, il y en aura le même nombre après,* défend l'adjoint au maire. *Elles seront simplement disposées autrement, autour du parvis.* »

Inchangée depuis l'après-guerre

L'autre inquiétude des habitants, toujours selon Philippe Andrin, concerne le volume sonore qu'occasionneront les voitures sur les pavés de la zone partagée. « *Concernant le bruit de la circulation sur les pavés, on est malheureusement victime de l'incivilité des gens,* regrette-t-il. *Si les conducteurs respectent la limitation de vitesse à 20 km/h qui sera affichée, il n'y aura pas de bruit.* »

Après 60 ans sans changement, la place de la Libération va donc vivre son premier chambardement depuis la fin de la Seconde guerre mondiale, elle qui a vu d'autres priorités lui passer devant ces dernières années. Ce fut notamment le cas avec les travaux de la station d'épuration, de la salle des fêtes et du château d'eau.

« *Cette année, c'est au tour de la place, ça va lui redonner du cachet,* conclut Philippe Andrin. *Non seulement à cet endroit* (la place, Ndlr), *mais aussi à tout le village.* »

Si les travaux se terminent en novembre, il faudra néanmoins attendre le printemps 2019 pour traverser la place fleurie de Dammartin-en-Serve.

Indiscrets

Alors que les municipales s'annoncent plus tendues que jamais à Villennes-sur-Seine, une partie de la majorité plurielle de Villennes-sur-Seine n'aurait-elle pas apprécié que son adjoint Pierre-François Degand (LREM) mette en avant son action en tant que suppléant de la députée Natalia Pouzyreff (LREM) ? Il avait appelé *La Gazette* pour l'informer de la mise en place de nombreuses mesures destinées à réduire le volume et la fréquence des annonces de la gare SNCF, dont les riverains se plaignaient depuis trois ans (à lire dans la précédente édition, Ndlr).

« *Dès 2016, le maire* (Michel Pons, Ndlr) *est intervenu auprès de cet établissement pour qu'il prenne en compte le souci des riverains, proposant de réduire le nombre de haut-parleurs et leur puissance sonore. A la suite de ces interventions, le niveau sonore a été mieux adapté pour la grande satisfaction des riverains,* indique en effet une récente publication du site internet municipal. *Malheureusement au fil des mois, les améliorations ponctuelles qui ont été obtenues se sont délitées et chaque fois de nouvelles interventions du maire et de l'adjoint aux transports* (Jean-Pierre Laigneau, Ndlr) *se sont imposées.*»

Dans l'article publié la semaine dernière, *La Gazette* précisait bien que Jean-Pierre Laigneau (DVD) avait échangé par courriel à de nombreuses reprises avec la *SNCF*, sans obtenir de réponse satisfaisante, jusqu'à la manifestation de riverains en juin. Mais cet article ne précisait pas que chacune des trois personnes ci-dessus seraient probablement dans des listes concurrentes les unes des autres aux prochaines élections municipales, ni que l'arrivée tardive du maire Michel Pons (DVD) à la manifestation avait déclenché une salve de critiques de ses deux adjoints en aparté.

Les municipalités ne cessent de tenter de joindre leurs administrés par les réseaux sociaux qu'ils utilisent. Les incontournables ? Facebook et Twitter, désormais utilisés par une grande majorité de mairies. Le réseau social photographique *Instagram* est lui aussi devenu habituel chez les communes, à l'instar des Mureaux, de Mantes-la-Jolie, de Conflans-Sainte-Honorine, d'Aubergenville ou de Poissy.

Par contre, jusque-là, seule la mairie de Poissy avait franchi le pas de Snapchat, réseau social plébiscité par les jeunes générations, avec ses formats vidéo ludiques. Elle est rejointe par Chanteloup-les-Vignes, qui destine son compte Snapchat aux « *à-côtés de la commune* ». Verra-t-on bientôt sa maire Catherine Arenou (DVD) en vidéo avec des oreilles de chiens ou un collier de fleurs, à l'image de certains candidats à l'élection présidentielle qui s'étaient prêtés au jeu pour le site internet *Konbini* ?



MANTES-LA-JOLIE

Une nouvelle vie pour l'ancien hôtel des impôts ?

Laissé à l'abandon depuis sept ans, il pourrait être réoccupé. Différentes pistes sont envisagées : l'accueil du consulat du Maroc, des logements pour sportifs, ou sa destruction pure et simple.



LA GAZETTE EN YVELINES

***« C'est la commune de Cergy-Pontoise qui nous a appelé pour nous proposer de transférer le site, du fait d'une mauvaise installation actuelle »,* a indiqué le maire de Mantes-la-Jolie.**

L'ancien hôtel des impôts, actuellement situé boulevard Georges Clémenceau, dans le quartier du Val Fourré, est en friche depuis plus de sept ans, un nouveau centre ayant été construit à l'époque à l'entrée du quartier. Deux projets de réhabilitation ont été annoncés pour cet espace par le maire mantais Raphaël Cognet (LR) lors d'une réunion publique, mardi 11 septembre, puis réitérés jeudi dernier : le transfert du consulat du Maroc, des logements pour les sportifs... ou une destruction pure et simple du site.

« *Le consulat du Maroc pourrait y transférer ses locaux* », a annoncé Raphaël Cognet devant les Mantais venus à ces deux réunions publiques de rentrée. Le consulat est actuellement situé à Cergy-Pontoise (Val-d'Oise), cependant son emplacement actuel serait inadapté. « *C'est la commune de Cergy-Pontoise qui nous a appelé pour nous proposer de transférer le site, du fait d'une mauvaise installation actuelle* », a précisé l'édile.

Deuxième piste évoquée, des logements sportifs qui pourraient être construits à l'intérieur dans cet ancien centre, d'une superficie de 2 695 m². « *Ces logements sportifs sont une possibilité,* a également évoqué le maire mantais. *Nous ne savons pas encore exactement comment cela va se passer mais quoi qu'il en soit, tout sera financé par des investisseurs privés.* »

Le président du conseil départemental des Yvelines et ancien maire mantais Pierre Bédier (LR) a parlé, quant à lui, en guise de troisième voie, d' « *une destruction pure et simple du site* ». Il a exprimé cette possibilité lors d'une réunion publique, jeudi 20 septembre.

Les projets n'ont pas manqué depuis plusieurs années pour ce bâtiment depuis que l'administration en est partie. L'hôtel des impôts avait été vendu par la municipalité de Mantes-la-Jolie à la Communauté d'agglomération de Mantes-en-Yvelines (Camy) en 2014. Le montant du transfert était de 1,5 million d'euros à l'époque, selon un article du *Parisien*.

Un autre projet, daté de 2014 celui-ci, prévoyait le transfert de la Mission locale du Mantois (actuellement située allée des Médecins, Ndlr) dans les anciens locaux des impôts. Ce sont 1,5million d'euros qui devaient être engagés pour restaurer le site et permettre l'accueil de la Mission locale, toujours selon *Le Parisien*. Cependant, rien depuis lors n'a été entrepris dans cette bâtisse, dont l'avenir est donc en train d'être décidé par l'ex-Camy fusionnée depuis au sein de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO).

EPÔNE

Temple de David : le chantier approche

Les travaux du temple maçonnique débuteront dans quelques semaines. Il sera bientôt possible d'aider à leur financement : une souscription sera lancée le 15 octobre.



ARCHIVES/LA GAZETTE EN YVELINES

Construit en 1785 pour sceller l'amitié franco-américaine, réputé plus ancien temple franc-maçon de France, il a été classé Monument historique en 1947.

Le Temple de David, situé dans le parc du château, est depuis longtemps inaccessible aux visiteurs. La municipalité lance en octobre des travaux annoncés depuis plusieurs années, pour six mois et 241 000 euros. Un travail de restauration extérieure et des décors intérieurs est prévu. Une protection en verre permettra de voir à l'intérieur sans pouvoir y pénétrer.

« Des dons et du mécénat »

Construit en 1785 pour sceller l'amitié franco-américaine, réputé plus ancien temple franc-maçon de France, il a été classé Monument historique en 1947. Mais le temps passant, les incivilités aidant, le temple maçonnique s'est détérioré, et nécessite aujourd'hui des travaux de conservation.

« *Le dynamisme d'une ville, ce n'est pas que le commerce ou l'activité économique. c'est aussi le fait de préserver et mettre en valeur son patrimoine* », met en avant Guy Muller (LR), le maire d'Epône. Ils seront financés à 40 % par l'Etat, à 40 % par le Département et à 20 % par la municipalité, qui compte sur l'aide du public. « *Nous allons ouvrir la possibilité de faire des dons et du mécénat en collaboration avec la Fondation du patrimoine,* annonce le maire. *La collecte sera lancée le lundi 15 octobre à 19 h en mairie.* »

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Contre la chaleur, l'opposition demande des arbres

Lors du dernier conseil muncipal, Gaël Callonnec, conseiller d'opposition EELV, a regretté une « végétalisation [...] balbutiante ».



ILLUSTRATION/ LA GAZETTE EN YVELINES

Il a plaidé pour une végétalisation plus importante dans la ville afin d'affronter les vagues de chaleur. Lors du dernier conseil municipal, le 17 septembre, Gaël Callonnec, conseiller d'opposition EELV a également regretté une « *végétalisation des toitures [...] balbutiante* », une diminution du nombre d'arbres plantés en ville, ainsi que le non-remplacement d'arbres morts. La majorité a répondu pied à pied.

« *Avez-vous l'intention de développer la surface végétale et le nombre d'arbres dans notre cité ? Si oui, quand et comment ?* », a ainsi interpellé le conseiller municipal écologiste. « *Depuis 2014 [...] le solde est largement positif avec 80 arbres en plus replantés* », lui répond Charles Prélot, adjoint en charge de l'environnement.

« Replanter les arbres morts »

Il rappelle également que « *deux toitures végétalisées, les deux premières sur la ville, ont été créées* » sur les toits de deux écoles maternelles, « *et les futurs projets prennent en compte cette problématique* », précise-t-il. « *Si vous pouviez commencer par replanter les arbres morts [...] Le cèdre du parc du Cèdre est mort, c'est quand même symbolique* », termine le conseiller d'opposition. « *Il va être replanté très bientôt* », conclut Charles Prélot.

YVELINES

Accompagner les jeunes sur internet

Depuis quelques semaines, la Caf expérimente un nouveau dispositif baptisé « Promeneurs du net ».

Depuis quelques semaines, la Caf yvelinoise déploie un nouveau dispositif en partenariat avec la Mutualité sociale agricole d'Île-de-France et la Direction départementale de la cohésion sociale yvelinoise. Baptisé « *Promeneurs du net* », ce dispositif s'engage à « *écouter, informer, accompagner, conseiller* » les jeunes en fonction de leur usage d'internet.



ILLUSTRATION/ LA GAZETTE EN YVELINES

L'organisme part d'un constat : « 80 % des 11-17 ans vont sur Internet au moins une fois par jour et près de 78% des 13-19 ans possèdent un compte Facebook. »

« *Partant du constat que 80 % des 11-17 ans vont sur Internet au moins une fois par jour et que près de 78 % des 13-19 ans possèdent un compte Facebook, le dispositif des Promeneurs du Net est inspiré d'une initiative suédoise et vise à accompagner les jeunes de 12 à 25 ans en investissant leurs plateformes d'échange en ligne* », détaille la Caf dans un communiqué.

Ces intervenants sont déjà sensibles à ces questions puisqu'ils sont « *à l'origine animateurs ou éducateurs dans des centres de loisirs, centres sociaux, associations* », poursuit l'organisme. Ces derniers « *s'engagent à assurer une permanence hebdomadaire sur les réseaux sociaux, dans la continuité de leurs activités habituelles* », conclut la Caf. Dans les Yvelines, ils sont une dizaine.

CONFLANS-SAINTE-HONORINE

La démolition du Cinéville actée, le projet encore un peu flou

L'ensemble démoli comprend aussi les bains-douches et un bâtiment administratif. Le collectif du Cinéville souhaite que le bâtiment soit conservé. Leur avenir n'est pas encore totalement défini.

Ils étaient finalement une petite vingtaine dans le public du conseil municipal, le 17 septembre dernier, à afficher ostensiblement leur désapprobation à la démolition des bâtiments du Cinéville, des bains-douches, ainsi que celui accueillant les services municipaux des ressources humaines et des finances. A cet emplacement, la municipalité envisage notamment d'y construire des logements, et d'y transférer l'activité du centre médical Joseph Bellanger.

Lors des débats, l'opposition a regretté que le projet ne soit pas plus avancé, la municipalité ne pouvant se montrer précise à propos des surfaces comme du nombre exact de logements prévus. Le collectif des Amis du Cinéville envisage, lui, de déposer des recours, ce qui pourrait impliquer des retards. Ils avaient déjà combattu, sans succès, la fermeture du cinéma municipal. Le Cinéville, salle d'art et d'essai construite dans les années 1920, avait définitivement baissé le rideau en décembre 2017.



ARCHIVES/ LA GAZETTE EN YVELINES

Le cinéma d'art et d'essai construit dans les années 1920 a baissé le rideau en décembre 2017. Vétuste, la salle n'était plus aux normes, et le coût des travaux estimé à trois millions d'euros.

Vétuste, la salle n'était plus aux normes, et le coût des travaux avait été estimé à trois millions d'euros, que *« la Ville ne pouvait pas prendre en charge »*, justifiait à l'époque le maire conflanais Laurent Brosse (LR). La municipalité avançait également une fréquentation insuffisante de l'établissement. Entre 25 000 et 30 000 entrées avaient été comptabilisées en 2016, soit la moitié nécessaire à son équilibre financier, selon la mairie.

Un collectif, les Amis du Cinéville, s'est monté pour tenter de sauver l'activité, puis plus tard le bâtiment. *« Il s'agit du plus vieux cinéma d'Île-de-France existant encore,* souligne Christine Guillou, membre du collectif, quelques minutes avant le début du conseil. *Nous souhaitons une réhabilitation du bâti, avec des usages culturels. »*

Leurs espoirs, comme ceux de l'opposition, ont été douchés au conseil municipal. Le 27 août dernier, un huissier mandaté par la mairie y a constaté la désaffection de l'établissement de 722 m² : *« Les sols murs et plafond sont vétustes et dégradés en de nombreux endroits […] Pour les trois autres* (salles de cinéma, Ndlr), *les sièges sont moisis […] Une forte odeur d'humidité est perceptible dans les locaux. »*

Un accord avait été conclu entre la municipalité et l'aménageur public yvelino-altoséquanais Citallios, lui octroyant *« un droit d'exclusivité et de priorité portant sur la réalisation des études sur les terrains communaux, et lui permettant, […] d'aboutir à la définition d'un programme immobilier affecté à du logement et du commerce »*, rappelle le premier magistrat conflanais. *« Projet dans le cadre duquel la municipalité a choisi […] de déplacer au cœur du centre-ville le centre municipal de santé (situé actuellement près du commissariat, Ndlr) »*, poursuit-il.

« De projet précis ? Vous n'en avez pas, et sur le terrain, vous vous abritez derrière Citallios… Citallios auquel vous avez passé juridiquement le bébé, attaque ce soir-là Jean-Pierre Lacombe, conseiller d'opposition du groupe DVG Conflans énergie populaire. *Citallios, bras armé de Grand Paris Seine et Oise* (GPSEO, la communauté urbaine de 73 communes, Ndlr) *dont vous êtes vice-président. »*

Alors, lui évoque *« un énorme gâchis »*. Arguant que ces bâtiments *« appartiennent à l'histoire de Conflans »*, Jean-Pierre Lacombe tient à revenir sur leurs spécificités. *« Le Cinéville, c'est une architecture industrielle des années 30 en béton armé,* poursuit-il. *Le local bains-douches, c'est aussi le passé ouvrier de Conflans, très loin du Conflans, factice capitale de la batellerie, que vous voulez reconstituer comme un décor de plateau-télé. »*

Qualifiant *« d'acte criminel »* cette délibération, il appelle à une consultation *« honnête »* des citoyens et des associations, et propose par ailleurs la création d'une galerie commerciale. *« Une surface vierge sera plus attractive pour les promoteurs,* analyse de la démolition Sylvie Magnoux, conseillère d'opposition de la liste des socialistes pour Conflans. *Si l'occupation fonctionnelle doit changer, les murs doivent rester en place. »*

Concernant la question patrimoniale, le collectif du Cinéville avait demandé au printemps que le bâtiment soit inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques. L'édile tient donc à rappeler que la Direction régionale des affaires culturelles (Drac) d'Île-de-France a émis un *« avis défavorable »* à cette demande le 2 août dernier.

« Exclusivité » pour Citallios

Laurent Brosse se défend par ailleurs *« d'une préférence particulière »* pour l'aménageur public choisi. *« Pour le quartier Chennevières, à propos duquel on va commencer une concertation, Citallios a candidaté, mais n'a pas été retenu, en l'occurence »*, avance-t-il ainsi en exemple de son impartialité.

« Il y a des éléments assez clairs. Maison de santé pluridisciplinaire, centre municipal de santé, logements, salle culturelle, […] et du commerce », répond Laurent Brosse au manque de précision relevé par ses opposants. Il se montre franchement en désaccord avec Jean-Pierre Lacombe sur l'implantation d'une galerie commerçante : *« C'est une vision dépassée de l'urbanisme, du commerce d'aujourd'hui. »*

Des délais, il précise : *« Un schéma directeur est en cours d'élaboration, il nous sera présenté en fin de semaine par l'architecte urbaniste. »* Du côté des Amis du Cinéville, *« on ira jusqu'au bout »*, promet Christine Guillou. L'association *« étudie déjà »* les recours possibles et envisage d'en déposer.

BUCHELAY

A 80 ans, Safran introduit des lignes de production automatisées

Au nombre de deux, elles concernent la production des pignons de pompes à carburant et les bancs d'essais équipements carburants.


LA GAZETTE EN YVELINES

Le site buchelois est spécialisé dans la production de régulateurs pour les moteurs et équipe notamment l'hélicoptère de la sécurité civile Dragon 78 (photo).

Jeudi dernier, à l'international comme sur ses sites français, l'entreprise Safran helicopter engines fêtait ses 80 ans d'existence. Elle aurait également pu fêter ses 80 ans d'implantation yvelinoise, puisque l'usine historique du groupe était située à Mézières-sur-Seine jusqu'en 2011. Le site industriel buchelois est spécialisé dans la production de régulateurs pour les moteurs (servant à régler la vitesse de l'hélicoptère, Ndlr), et équipe notamment l'hélicoptère de la sécurité civile Dragon 78.

L'entreprise, qui emploie 350 personnes, livre *« environ 1 000 régulateurs par an, 5 500 accessoires et 350 pompes à moteur »*, précise Olivier Gourbesville, directeur du site de Buchelay. Depuis janvier dernier, le site est entré dans le dispositif *« ligne du futur »*, lancé par le groupe en 2016. Deux lignes automatisées ont ainsi été déployées. *« Elles concernent la production de pignons de pompes à carburant et les bancs d'essai équipements,* précise le directeur du site. *Cela permet de se moderniser, mais aussi d'être plus compétitif. »*



EPÔNE

Centre-ville : commerces et logements sociaux bientôt en chantier

La commune souhaite voir construire, en deux immeubles, 700 à 800 m² de surfaces commerciales, ainsi que 130 logements dont 60 locatifs sociaux.



LA GAZETTE EN YVELINES

Deux bâtiments devraient faire leur apparition à différents endroits du centre d'Epône, autour du secteur de l'ancienne mairie (photo).

« *La revitalisation du centre-bourg, ce n'est pas une mince affaire dans la mesure où Epône est confrontée à une attraction hors les murs des commerces périphériques.* » Le constat fait par Guy Muller, maire de la ville, lors du déjeuner presse de ce mercredi 19 septembre, est sans appel. Deux bâtiments devraient bientôt être en chantier à différents endroits du centre-ville d'Epône, autour du secteur de l'ancienne mairie, comprenant 700 à 800 m² de commerces et 130 logements, dont 60 appartements locatifs sociaux.

Selon lui, l'offre commerciale en centre-ville n'est pas suffisamment abondante et variée pour que les habitants puissent y faire leurs courses. « *L'idée c'est de recréer de la surface commerciale en centre-ville et d'apporter une variété de commerces suffisamment importante pour répondre au besoin quotidien sans être obligé d'aller vers les grandes surfaces* », avance le maire de cette commune de plus de 6 000 habitants.

La municipalité souhaite l'implantation de commerces de proximité : une supérette, des métiers de bouche, un café-restaurant. Elle envisage également une maison médicale. « *Il y aura là de quoi améliorer l'attractivité dans le centre […] et les commerçants actuels nous soutiennent dans cette démarche* », complète l'édile.

Alors qu'elle n'entre pas dans les normes de la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain (SRU) avec seulement 18 % de logements sociaux, relativement loin du seuil minimal obligatoire de 25 %, la municipalité a décidé de faire d'une pierre deux coups : 130 logements, dont 65 logements aidés, et 80 places de parking, seront créés en même temps que les différents commerces.

La Ville paie une pénalité annuelle de 170 000 euros à cause de sa carence en la matière. Pour rattraper le retard, la majorité souhaite créer 221 logements sociaux d'ici 2023. « *Le promoteur immobilier Altarea Cogedim a été choisi pour sa double compétence en promotion immobilière et en développement d'offre de services* » détaille-t-on à la mairie du choix de l'entreprise de construction.

Pour financer ce projet, la ville va procéder grâce à un système de dation : Epône met à disposition du promoteur gratuitement les biens fonciers et les terrains constructibles, en contrepartie de la construction d'une salle communale de 110 m² et de places de stationnement. Toutefois, ce projet, tel qu'il est présenté, ne verra le jour qu'en fonction des résultats de l'étude archéologique et des fouilles préventives, prévues du 26 novembre au 31 décembre.

MANTES LA JOLIE

Une résidence de 84 logements pour retraités

Le groupe senioriales lance une première résidence pour retraités, prévue pour fin 2021. Une résidence locative de 84 appartements qui se distingue d'un Ehpad ou d'une maison de retraite.



LA GAZETTE EN YVELINES

Une nouvelle résidence, prévue pour 2021, prévue pour des « *séniors* » de 75 ans et plus, « *valides et indépendants* ».

Le groupe Senioriales lance sa première résidence pour personnes âgées à Mantes-la-Jolie. La présentation a eu lieu jeudi 20 septembre, boulevard du maréchal Juin, lieu du futur emplacement de la résidence. L'immeuble vise principalement un public retraité, âgé de 75 ans et plus.

« *Nos résidents sont mobiles et ne nécessitent pas de soins médicalisés à la différence des autres structures* » renseigne Daniel Cornillon, directeur commercial du groupe Senioriales. Ces résidences locatives fonctionnent de manière communautaire et, justifie Daniel Cornillon, « *sans l'aspect morbide, parfois déconsidérant d'une maison de retraite par exemple.* »

Une résidence proposée à des personnes très indépendantes, qui appartiennent plutôt à la classe moyenne. « *Il y a un gros marché de seniors ici. Ils ont des retraites qui oscillent aux alentours des 1 400 euros par mois* », explique le directeur commercial. Robert Frumel, peut-être futur résident, explique sa présence : « *J'ai vendu ma maison il y a peu et je veux désormais louer. Je souhaite essentiellement me décharger de mes tâches ménagères. Ils proposent un choix à la carte de services qui permet certaines libertés.* »

HOUDAN

Antispécistes et agriculteurs de nouveau face à face ?

Chaque camp prévoyait un rassemblement devant l'abattoir Guy Harang ce mercredi 26 septembre. La préfecture des Yvelines a interdit tout rassemblement.



ARCHIVES/LA GAZETTE EN YVELINES

En mars 2017, un rassemblement opposant agriculteurs et défenseurs de la cause animale avait déjà eu lieu, sous haute surveillance de la gendarmerie.

« *Considérant que la tenue des deux manifestations au même endroit le même jour comporte des risques pour l'ordre public* », la préfecture yvelinoise a publié ce lundi 24 un arrêté « *interdisant toute manifestation sur la voie publique du mardi 25 septembre au jeudi 27 septembre inclus* » sur les communes de Houdan et Maulette.

L'ambiance s'annonçait tendue devant l'abattoir Guy Harang ce mercredi 26 septembre. L'association animale antispéciste (qui lutte contre l'exploitation animale au sens large, Ndlr) 269 Libération animale appellait à une troisième édition de sa « *nuit debout devant les abattoirs* ». L'association souhaitait « *maintenir l'image d'un mouvement fort* », explique-t-elle sur la page Facebook de l'événement.

« Maintenir l'image d'un mouvement fort »

La Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles et les Jeunes agriculteurs d'Île-de-France organisait une « *grande dégustation pour défendre notre liberté à manger de la viande* » à partir de 18 h. « *Ne laissons pas se dérouler tranquillement leur petite réunion* », indiquait le communiqué. En mars 2017, un rassemblement opposant agriculteurs et défenseurs de la cause animale avait déjà eu lieu, sous haute surveillance de la gendarmerie.

VALLEE DE SEINE

Les casernes des pompiers se dévoilent

Les 29 septembre et 6 octobre prochains, les centres d'incendies et de secours d'Aubergenville et de Magnanville ouvrent leurs portes. De nombreuses activités sont prévues.



ILLUSTRATION/LA GAZETTE EN YVELINES

Exercices d'extinction, de désincarcération, de manœuvre héliportée, baptême de plongée ou encore initiation aux gestes de premiers secours se dérouleront en continu.

Avis aux passionnés et aux curieux. Durant deux week-ends, les centres d'incendie et de secours d'Aubergenville et Magnanville se dévoilent au public, dans le cadre de journées portes ouvertes. Pour la caserne aubergenvilloise, le rendez-vous est fixé ce samedi 29 septembre, de 10 h à 18 h sur le parvis de la maison des associations. Au centre magnanvillois, la date a été fixée au 6 octobre, rue du colonel Gilles de Bouteiller aux mêmes horaires.

Durant ces journées, de nombreuses activités et démonstrations gratuites sont prévues. Exercices d'extinction, de désincarcération, de manœuvre héliportée, baptême de plongée ou encore initiation aux gestes de premiers secours se dérouleront en continu. A Magnanville, le groupement d'intervention en milieu périlleux sera en action. À Aubergenville, un baptême de l'air en hélicoptère sera proposé pour 45 euros.

MANTES-LA-VILLE

Il séduisait des femmes sur internet pour leur extorquer de l'argent

Il leur faisait notamment croire qu'il allait leur acheter une voiture avant de prendre la fuite. Le quadragénaire s'était échappé de la prison de Laon (Aisne) en 2016.



ILLUSTRATION/ LA GAZETTE EN YVELINES

Lors de sa garde à vue au commissariat mantais, le sans domicile fixe de 42 ans donnera une fausse identité avant de se raviser.

Un « *escroc-né* ». C'est ainsi que les policiers du commissariat mantais décrivent cet homme sans domicile fixe de 42 ans, originaire de l'Isère, interpellé la semaine dernière pour escroquerie. Il est soupçonné d'avoir dérobé 18 000 euros à deux cousines habitant Carhaix-Plouguer (Finistère). « *Il avait déjà été emprisonné quatre ans en 2008, puis trois ans en 2011 pour des faits similaires,* détaille une source proche de l'enquête. *C'est que cela devait être lourd.* »

Le quadragénaire est également en fuite de la prison de Laon (Aisne) depuis 2016, où il avait été incarcéré. « *Il avait une permission de sortie de trois jours et n'a pas réintégré la prison* », commente cette même source. Lors de sa garde à vue, l'homme a expliqué son mode opératoire aux policiers, avec beaucoup de réticences. Inscrit sur des sites de rencontres, il séduit les femmes avant de loger chez elles et de leur extorquer de l'argent en leur promettant d'acheter une voiture.

C'est ainsi qu'il piège les deux cousines bretonnes, l'une lui donnant 12 000 euros, l'autre 6 000. « *Il leur a fait miroiter cet achat, avant de disparaître* », précise la source policière. Mais le week-end des 15 et 16 septembre derniers, deux hommes sont contrôlés dans la région mantaise au volant d'une Peugeot 407, déclarée volée. Interpellés et placés en garde à vue, les deux hommes se défendent en affirmant avoir acheté la voiture à leur voisin mantevillois quelques jours plus tôt.

Entendus pour recel de vols, les deux hommes ont été relâchés. « *On voyait bien qu'ils étaient de bonne foi* », poursuit la source proche du dossier. De fil en aiguille, les enquêteurs réussissent à mettre la main sur l'escroc présumé. « *Il ne s'attendait pas à ce que la voiture soit déclarée volée ni que ses victimes aient porté plainte* », ajoute le fonctionnaire.

Une voiture qu'il avait promise à une nouvelle conquête … avant de la revendre. Lors de sa garde à vue au commissariat, il donnera une fausse identité avant de se raviser. Concernant sa fuite, le quadragénaire se serait justifié très légèrement et aurait déclaré aux enquêteurs : « *J'ai eu une permission de sortie et je n'ai pas eu envie de rentrer.* » Il a été présenté devant le tribunal de Versailles ce vendredi 21 septembre, en comparution immédiate.

POISSY Un détenu met le feu à son matelas

Le sinistre a rapidement été circonscrit par les sapeurs-pompiers, n'a pas entraîné d'évacuation et n'a fait ni dégât ni blessé.

L'incident était sans gravité mais, du fait de sa localisation, a entraîné le déploiement d'un important dispositif de sécurité. Il est environ 21 h 30 mardi 18 septembre lorsque les sapeurs-pompiers sont appelés pour intervenir sur un incendie s'étant déclaré au sein de la prison pisciacaise, rue de l'Abbaye, qui accueille 230 détenus.

Selon les premiers éléments de l'enquête, le feu se serait déclaré dans une cellule. Son occupant, un jeune homme de 28 ans aurait mis le feu à son matelas. Le sinistre a rapidement été circonscrit par les sapeurs-pompiers, n'a pas entraîné d'évacuation et n'a fait ni dégât ni blessé.

Depuis octobre 2014, la maison centrale est placée « *sous avis défavorable à la poursuite de ses activités* », par la sous-commission départementale de sécurité qui dépend du préfet, comme l'indique *Temps réel 78.* Cette sous-commission avait notamment pointé un système de sécurité incendie « *obsolète* », fonctionnant de façon « *aléatoire* ». Un schéma directeur d'amélioration de la sécurité incendie a été validé en avril 2018. Il prévoit quatre ans de chantier pour réduire ces risques.

CARRIERES-SOUS-POISSY

Fuite de gaz dans le quartier Saint-Louis

« Une canalisation de gaz a été endommagée sur un chantier », détaille la mairie sur sa page Facebook.

Il était compliqué pour certains Carriérois de rentrer chez eux le 18 septembre dernier, en fin de journée. Aux alentours de 18 h 30, « *une canalisation de gaz a été endommagée sur un chantier immobilier à proximité de la place Maurice Evrard* » dans le quartier Saint-Louis, précise la mairie sur sa page Facebook.

Réparations durant la nuit

Personnels de secours, police municipale et équipes de Gaz Réseau Distribution France se rendent aussitôt sur place et érigent un périmètre de sécurité. « *Les enfants accueillis au groupe scolaire Bretagne sur le temps périscolaire ont été mis en sécurité,* poursuit la municipalité. *Certains habitants ont dû attendre pour rentrer chez eux que les opérations techniques soient terminées.* »

Les réparations ont été effectuées durant la nuit. Les habitants des immeubles jouxtant la place seront « *privés de chauffage et d'eau chaude le temps des derniers contrôles et réouvertures des vannes* ». La situation devait revenir à la normale dans la matinée du mercredi 19 septembre.

LES MUREAUX

Les encombrants mettent le feu à la façade de l'immeuble

Une quarantaine de personnes a été évacuée le 19 septembre suite à un incendie s'étant déclaré dans la résidence Gabriel Vilain.

« *Le feu de poubelles s'est transformé en feu de façade* », résume le Centre d'opérations départemental d'incendie et de secours (Codis) yvelinois au lendemain d'une intervention ayant duré quatre heures et ayant mobilisé une vingtaine de sapeurs-pompiers des casernes des Mureaux, d'Aubergenville et de Gargenville. Mercredi dernier, il est environ 15 h lorsqu'un feu se déclenche au sein de la résidence Gabriel Vilain, située à proximité du commissariat. « *J'ai senti le brûlé tout de suite,* témoigne une locataire le lendemain, alors que le tas de cendres est encore visible. *J'ai crié et les occupants sont rapidement sortis.* »

Au total, une quarantaine de personnes ont été évacuées de cet immeuble de cinq étages construit dans les années 1980. Le sinistre n'a pas fait de blessé, ni d'intoxiqué. « *Une personne très âgée avec des antécédents cardiaques a été conduite au centre hospitalier de Meulan-Les Mureaux pour des examens de contrôle car elle était dehors depuis deux heures* », précise-t-on au Codis. Deux appartements ont toutefois été impactés par l'incendie, l'un noirci et l'autre inondé avec le ruissellement des lances à incendie.

Des encombrants présents « depuis trois mois »

Au lendemain de l'incendie, les enquêteurs étaient sur place pour prendre des photos et déterminer si le sinistre était intentionnel ou non. Le tas d'encombrants incendié est toujours visible, protégé par du rubalise. Selon les premiers éléments, le feu serait parti d'un tas d'encombrants situés sous la façade d'appartements. Il se serait ensuite propagé sur la façade de l'immeuble, via les lambris.

Ce tas d'encombrants serait sur place depuis « *trois mois* » déplore la locataire alors qu'ils devraient « *être enlevés tous les mois* ». La communauté urbaine Grand Paris Seine Oise, chargée de la collecte des encombrants réfute cette idée : « *C'est impossible qu'ils soient là depuis le mois de juin, personne ne nous a fait remonter ce problème […] Avec la fermeture de la décheterie, il y a justement eu un contrôle renforcé pour éviter ces situations.* » Elle n'exclut pas en revanche que les encombrants aient pu être déposés « *plus récemment* ». Un autre riverain affirme que la veille, « *ils étaient à leur endroit habituel* » et qu'ils auraient été déplacés le jour du sinistre. Tous deux pointent toutefois une résidence « *vétuste* » et regrettent « *qu'aucune rénovation* » n'ait été entreprise depuis sa construction.

« Il a fallu gratter les tuiles »

L'intervention des sapeurs-pompiers a duré presque quatre heures et s'est terminée aux environs de 21 h, le feu a été maîtrisé au moyen de deux lances à incendie. « *Ce qui a pris beaucoup de temps c'est tout ce qui est déblai, le dégarnissage des éléments,* explique le Codis. *Même en partie haute, il a fallu gratter les tuiles.* » Du fait de l'environnement peu favorable au déploiement de la grande échelle, « *les collègues ont dû monter sur le toit, c'était un peu technique* », ajoute le centre.

Déclaré à proximité de l'avenue Paul Raoult, axe de circulation principal de la ville, l'incendie n'a toutefois pas occasionné de gêne à la circulation. « *C'est une petite rue à sens unique,* commente le Codis. *Il y a quelques personnes qui ont pu être gênées pour rentrer chez elles, mais rien de significatif.* »



LA GAZETTE EN YVELINES

Selon les premiers éléments, le feu serait parti d'un tas d'encombrants situés sous la façade d'appartements. Il se serait ensuite propagé sur la façade de l'immeuble, via les lambris.

VALLEE DE SEINE

Premières interpellations et condamnations pour des rodéos urbains

Plusieurs interpellations ont eu lieu la semaine dernière à Poissy, Mantes-la-Ville et Mantes-la-Jolie.



ILLUSTRATION/ LA GAZETTE EN YVELINES

A Poissy, le jeune majeur a été identifié par l'exploitation des caméras de vidéosurveillance du centre de supervision urbain comme faisant un rodéo à moto dans le quartier Beauregard.

Il pourrait s'agir des premières interpellations et condamnations pour des rodéos urbains dans les Yvelines dans le cadre de la loi du 3 août dernier visant *« à renforcer la lutte contre les rodéos motorisés »* et défendue notamment par la députée de la sixième circonscription, Natalia Pouzyreff (LREM). La première condamnation francilienne avait eu lieu à Sarcelles (Val-d'Oise) en août dernier. Un jeune homme avait été condamné à six mois de prison ferme.

Le 17 septembre dernier, un jeune homme de 18 ans a été convoqué au commissariat pisciacais par le groupe d'appui judiciaire. Il a été identifié par l'exploitation des caméras de vidéosurveillance du centre de supervision urbain comme faisant un rodéo à moto dans le quartier Beauregard, monté sur une Honda non immatriculée les 26 et 28 août derniers. A l'époque, le contrôle d'identité du jeune homme avait provoqué un attroupement d'une trentaine de personnes.

Lors de sa garde à vue, le jeune homme a reconnu les faits tout en soutenant avoir vendu le deux-roues depuis. Il n'a toutefois pas donné de précisions pouvant permettre d'identifier l'acheteur. Il comparaîtra en janvier 2019 devant le tribunal de Versailles, sous le régime de la convocation avec reconnaissance préalable de culpabilité. Il encourt jusqu'à un an de prison et 15 000 euros d'amende.

« Depuis des années, nous réclamions de l'Etat qu'il prenne ses responsabilités et durcisse les sanctions contre les rodéos motorisés qui se déroulent régulièrement dans les quartiers, dès le retour des beaux jours, rappelle le premier magistrat pisciacais Karl Olive (LR). *Cette interpellation est un signal fort a l'encontre de tous ceux qui se croient au-dessus des lois. »*

A l'Ouest de la vallée de Seine, deux interpellations ont également eu lieu, à Mantes-la-Ville et Mantes-la-Jolie. Pour la première, l'interpellation a eu lieu dans la soirée du mercredi 19 septembre. Lors d'une patrouille, aux environs de 19 h 20, les policiers entendent le vrombissement du deux-roues et retrouvent son conducteur dans une aire de jeu de la rue Georges Brassens faisant du wheeling (circuler sur la roue arrière, Ndlr). Il a été ramené au commissariat pour y être entendu. Une seconde interpellation a également eu lieu dans le quartier du Val-Fourré la semaine dernière, le conducteur refusant dans un premier temps d'obtempérer. *« La moto devrait être détruite, sauf s'il arrive à l'homologuer »*, détaille de cette seconde interpellation une source policière. Elle poursuit : *« La loi anti-rodéos est encore un peu compliquée à appliquer. Mais il reste le refus d'obtempérer. »*

ISSOU

Agressée sexuellement dans le Paris-Mantes

Un premier suspect avait été appréhendé par les forces de l'ordre mais il n'est pas l'auteur des faits.

Il est environ 22 h 30 ce lundi 17 septembre en gare d'Issou lorsqu'une femme de 28 ans prévient les forces de l'ordre qu'un homme vient de l'agresser sexuellement dans le Transilien de la ligne J reliant Paris-Saint-Lazare à Mantes-la-Jolie.

Vêtements saisis

Selon les premiers éléments de l'enquête, la victime était seule dans le wagon lorsque son agresseur la plaque contre la porte et commence à la caresser par-dessus ses vêtements. L'homme se masturbe également et éjacule sur ses vêtements.

La vingtenaire parvient à s'échapper lors de l'arrivée du train en gare et à composer le 17 pour donner le signalement de son agresseur. Un homme est interpellé à la gare de Mantes-la-Jolie par la brigade anti-criminalité, mais il ne serait pas l'auteur des faits. *« La victime ne l'a pas reconnu,* explique une source proche du dossier. *Nous allons exploiter les caméras de vidéosurveillance. L'enquête se poursuit. »* Les vêtements de la victime ont également été saisis afin de pouvoir réaliser des prélèvements et d'y retrouver des traces d'ADN.

POISSY

Ils piégeaient des oiseaux avec de la colle

Les oiseaux étaient ensuite revendus 200 euros pièce par les deux trafiquants. Ils comparaîtront devant le tribunal en février prochain.

La semaine dernière, deux hommes de 39 et 48 ans ont été interpellés par les enquêteurs du commissariat de Conflans-Sainte-Honorine, rapporte *Le Parisien.* Ils sont soupçonnés de se livrer à un trafic d'oiseaux, plus particulièrement de chardonnerets.

Les fonctionnaires avaient reçu une alerte de la police de l'environnement de l'Office national des forêts. Une opération se monte alors, afin de prendre les braconniers en flagrant délit. Leur mode opératoire consistait à faire chanter un mâle en cage près d'une mare qu'ils avaient aménagée afin d'attirer les femelles. Ces dernières se retrouvaient ensuite piégées avec de la colle répandue sur les branches d'arbres.

Jusqu'à 150 000 euros d'amende

A leur domicile, les fonctionnaires ont découvert une dizaine de cages. Lors de leur garde à vue, les deux hommes ont reconnu vendre les chardonnerets 200 euros pièce à leurs clients. Ils ont été remis en liberté et comparaîtront en février prochain devant le tribunal de Versailles. Ils encourent jusqu'à 150 000 euros d'amende et deux ans de prison.



BREAKDANCE

Le breakdance, un art sportif

En marge de la présentation d'Ultimate battle masters, le premier battle de breakdance dans le département, le crew 1er avertissement a présenté sa discipline, juste milieu entre art et sport.



LA GAZETTE EN YVELINES

K-Olak, l'un des fondateurs de 1er Avertissement en 1998, estime que la préparation d'un battle de breakdance est comparable à celle d'un match de foot. ***« Avant un battle, les crews s'entraînent toute la semaine en attendant la compétition. Comme une équipe de foot s'entraînerait pour préparer son match du dimanche. »***

Qui n'a jamais ouvert de grands yeux en regardant les films *Flashdance*, *Breakin'* ou *Honey* ? Qui n'a jamais rêvé, hommes comme femmes, de reproduire ces figures de danse spectaculaires issues de la rue ? Cet art de la danse, mieux connu sous le nom de breakdance, fait maintenant partie de la société.

Considéré par beaucoup comme un art, le breakdance nécessite pourtant un rythme d'entraînement régulier et une telle condition physique que l'on pourrait facilement l'assimiler à un sport. *« Le break est une danse très acrobatique qui demande une bonne dextérité physique et beaucoup d'endurance,* souligne Vincent Gaugain, directeur du centre de la danse Pierre Doussaint, aux Mureaux. *Il existe un cliché qui veut que le breakdance soit un milieu macho réservé aux hommes. En réalité, les femmes y sont bien présentes et encore plus dans les danses hip-hop en général où elles représentent 70 % des danseurs. »*

Des compétitions sont organisées dans le monde entier et la France, où 3 000 battles ont lieu chaque année, n'échappe pas au phénomène. Des crews de breakdance (groupe de danse, Ndlr) venus de tout l'hexagone vont d'ailleurs s'affronter à Aubergenville ce samedi 29 septembre. Une première dans le département, les Yvelines étant jusqu'ici privées de grande compétition (voir encadré).

La danse hip-hop est née durant les années 70 dans les quartiers pauvres du Bronx, à New-York aux États-Unis. Au début il n'était pas encore question de breakdance. Ce terme a été inventé par les médias américains dans les années 80, à la suite de la sortie de nombreux films sur cette danse urbaine. On parlait alors de breakin ou de B-boying.

Né dans les années 70 à New-York

Les jeunes se réunissaient en bas des immeubles ou sur des terrains vagues pour y faire la fête et danser au son de musiques funk, soul, reggae, le disco ou break-beat. Il fallait pouvoir danser de façon très rythmée et énergique. Ainsi sont apparus les B-boys et les B-girls (Break-boy et Break-girl, Ndlr), qui parvenaient à réaliser des mouvements fluides et en accord avec la musique, notamment sur les solos de batterie.

En France, le mouvement a suivi et aujourd'hui des crews se démarquent. c'est le cas de 1er avertissement, groupe de breakdance originaire de Mantes-la-Jolie. Fondé par Kenlaw et K-Olak en 1998, 1er avertissement est l'un des crews avec la plus grande longévité de la scène nationale et internationale. Il a participé à des battles, des shows ou des masters class aux quatre coins du monde, du Japon aux Etats-Unis en passant par le Maroc, l'Allemagne ou le Liban.

Et pour les deux fondateurs de ce crew, il est difficile de ne pas voir leur *« art »* comme un sport. *« On ne peut enlever le côté sport du breakdance, car il y en a,* estime Kenlaw. *Les préparations physiques que les B-boys ont, c'est purement sportif. Mais il ne faut pas pour autant supprimer le côté artistique du breakdance. »* Selon K-Olak, tous les crews fonctionnent comme des équipes de sport maintenant. *« Avant un battle, les crews s'entraînent toute la semaine en attendant la compétition. Comme une équipe de foot s'entraînerait pour préparer son match du dimanche. »* Le breakdance n'est donc pas qu'un art, mais il n'est pas tout à fait un sport non plus. C'est un mélange explosif et rythmé de ces deux notions.

Un premier battle de breakdance dans le département

En partenariat avec Kenlaw dance academia, l'association de danse du fondateur de 1er avertissement, la communauté urbaine GPSEO et le centre de la danse Pierre Doussaint organisent *Ultimate battle masters*. Cet événement majeur pour la danse urbaine se déroulera ce samedi 29 septembre, à 20 h 30, dans l'enceinte du théâtre de la Nacelle à Aubergenville.

Pour l'occasion, et grâce au carnet d'adresse xxl de Kenlaw, huit crews à la réputation nationale viendront se disputer le titre de meilleures équipes. Les règles sont simples, en trois contre trois, les équipes vont s'affronter des quarts de finale jusqu'à la finale. Un jury international sera présent pour noter les prestations et établir les vainqueurs de chaque match.

« Cet événement n'est pas qu'une compétition, c'est aussi un show. C'est pour cela qu'entre chaque battle, des crews de danse hip-hop amateurs de l'Île-de-France viendront étaler leur talent devant le public qui sera présent… et nombreux », assure Vincent Gaugain, directeur du centre de la danse des Mureaux. Et pour seulement 5 euros, les spectateurs devraient en avoir plein les yeux. Plus d'informations au 01 30 91 88 11.

FOOTBALL

National 2 : un nouveau nul pour Poissy, une nouvelle défaite pour Mantes

L'AS Poissy a concédé un match nul (1-1) à domicile contre le Vannes OC, le quatrième en sept matchs. Le FC Mantois s'est incliné pour la cinquième fois de la saison au FC Bastia Borgo (2-1).



ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

L'AS Poissy n'est pas parvenue à remporter son deuxième match de la saison mais a concédé son quatrième match contre le Vannes OC.

La saison de National 2 suit son cours et les matchs commencent à se ressembler pour l'AS Poissy et le FC Mantois. Les Pisciacais recevaient le club breton de Vannes, équipe qu'ils pouvaient dépasser au classement général en cas de victoire. Une victoire qui n'a pas eu lieu puisque les joueurs de Laurent Hatton ont concédé leur quatrième match nul, Samuel Piètre (44e) répondant à l'ouverture du score des visiteurs sur un but contre son camp de Fofana (22e).

Après sa première victoire de la saison lors de la journée précédente, le FC Mantois espérait confirmer lors du périlleux déplacement chez une équipe invaincue, le FC Bastia Borgo. Mais l'issue du match a vu les Corses s'imposer deux buts à un et conserver leur invincibilité en championnat. Les joueurs de Robert Mendy, eux, rechutent et s'inclinent pour la cinquième fois de la saison en sept matchs.

Pas énormément de changement concernant les deux clubs au classement. Le FC Mantois reste bloqué à la dernière place avec 4 points. L'AS Poissy est treizième avec sept points. Le week-end prochain, les deux clubs font leur entrée en coupe de France. Le FC Mantois se rendra à Houilles (Régional 2) quand Poissy se déplacera à Alfortville (Régional 3).

BASKET Deux victoires en une semaine pour Poissy

Le Poissy basket association a remporté son match de coupe de France contre Sartrouville et son match de championnat contre Gennevilliers.

Après avoir sèchement perdu ses deux premiers matchs de championnat, le Poissy basket association s'est repris la semaine dernière. Et plutôt deux fois qu'une. D'abord en coupe de France, le mercredi 19 septembre, où les Pisciacais se sont imposés sur le parquet de Sartrouville (73-60) et accèdent ainsi au tour suivant.

Une victoire qui a remobilisé l'équipe puisque trois jours plus tard, les jaune et bleu recevaient le Gennevilliers basket club au complexe sportif Marcel Cerdan, avec un premier succès en championnat à la clef. Et avec la manière, puisque le Poissy basket association a dépassé la barre des 100 points (101-89).

Au classement, Poissy décolle enfin et grimpe à la dixième place avec quatre points. Lors de la prochaine journée, le club de vallée de la Seine se déplacera à Loon-Plage, qui compte le même nombre de victoires, de défaites et donc de points.

VOLLEY-BALL Les femmes du CAJVB s'imposent, les hommes s'inclinent

Pour le premier match de cette saison 2018-2019, les deux équipes du CAJVB masculine et féminine, ont vécu des fortunes diverses. L'équipe féminine a dû batailler mais s'est finalement imposée sur le parquet du volley club Laferois trois sets à deux.

L'équipe masculine se rendait dans les Hauts-de-France, à Cambrai, pour y affronter l'équipe réserve, ils se sont inclinés trois sets à un. La semaine prochaine, les femmes recevront l'Olympique Terville Florange, tandis que les hommes accueilleront le club de Caudry.

PADEL Deux vice-champions de France à l'ASM tennis

Le club de tennis de Mantes-la-Jolie était représenté ce week-end lors des championnats de France de padel. La paire Adrien Maigret - Benjamin Tison, tête de série numéro deux du tournoi, s'est inclinée 6-1, 7-6 en finale face à la paire Johan Bergeron – Bastien Blanqué, tête de série numéro une. Les deux Franciliens ont désormais pour objectif les prochains championnats du monde au Paraguay qui se dérouleront en octobre prochain.

De belles adresses dans les Yvelines pour un patrimoine valorisé



SAINT-CYR-L'ÉCOLE
LE CLOS SAINT-LOUIS

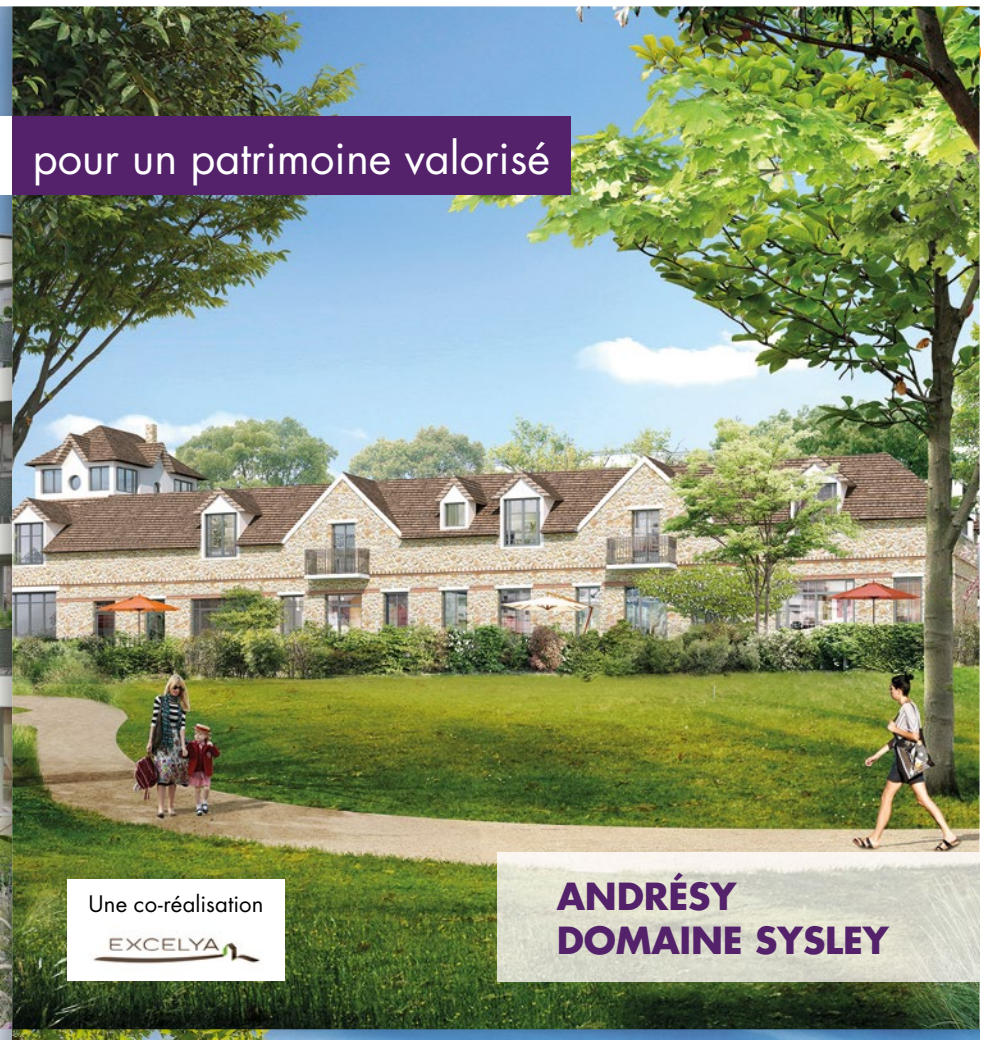

Une co-réalisation
EXCELYA

ANDRÉSY
DOMAINE SYSLEY



NOS PREMIERS MÈTRES CARRÉS, TOUTE LA FAMILLE LES A CHOISIS

VOS 3 PREMIERS M² OFFERTS
JUSQU'AU 31 OCTOBRE, POUR L'ACHAT D'UN APPARTEMENT NEUF*



MAGNANVILLE
LES JARDINS DE LA TOUR

BÉNÉFICIER D'UN ENVIRONNEMENT ADAPTÉ À SON STYLE DE VIE, C'EST ESSENTIEL

Des emplacements exceptionnels à proximité
des transports, des commerces, riches en infrastructures
scolaires et équipements culturels et sportifs

COGEDIM

VOUS VERREZ LA DIFFÉRENCE

GROUPE ALTAREA COGEDIM

grandparis aménagement

quartier Renard plaine de vie Saint-Cyr
www.plaine-de-vie.com

01 76 499 499
APPEL NON SURTAXÉ | cogedim.com

* Sous forme d'une réduction du prix égale à la valeur de la surface offerte (1m² pour les studios et 2 pièces, 2m² pour les 3 pièces et 3m² pour toutes les autres typologies) pour tout contrat de réservation signé jusqu'au 31 octobre 2018 inclus régulièrement réitéré par acte notarié - Offre valable sur une sélection d'opérations et exclusive de toute autre offre. Conditions détaillées sur cogedim.com ou en espace de vente sur simple demande. Cogedim SAS, 8 avenue Delcassé 75008 Paris, au capital social de 30 000 000 €, RCS PARIS n° 054 500 814, n° ORIAS 13 005 113 – Illustrations non contractuelles : Joseph Armone, Anawa, Arka. Crédit photo : Getty Images - Les appartements sont vendus et livrés non aménagés et non meublés - GRENADINES - 10/2018

MANTES-LA-JOLIE
Un salon miniature qui voit grand

Le parc des expositions accueillera le salon de la maquette et du modèle réduit ces samedi 29 et dimanche 30 septembre. Deux jours où des petites choses peuvent en mettre plein les yeux.


VILLE DE MANTES-LA-JOLIE

La reproduction de la gare de Mantes-la-Jolie fait partie des très belles reproductions du Lafayette maquette club du Mantois.

Cinq cent vingt exposants, quatre halls différents entièrement consacrés, des bassins géants, quatre hectares de superficie… La sixième édition du salon de la maquette et du modèle réduit promet d'être grandiose au parc des expositions de Mantes-La-Jolie. Organisé par le Lafayette maquette club du Mantois, ce salon est d'ailleurs la plus grande exposition de miniatures dans tout le nord de la Loire.

Dans le cadre bucolique de l'île Aumône, ce sont d'innombrables modèles réduits et reproductions qui attendent des spectateurs venus souvent de très loin pour admirer le travail chirurgical des maquettistes. L'un des halls sera dédié aux circuits de camions et aux chars radiocommandés, aux figurines mais aussi aux jeux de stratégie. Une autre pièce sera réservée aux reproductions réalisées par le club du Mantois : la collégiale Notre-Dame, le pont de la libération, le porte-avions Lafayette ou la gare de Mantes-la-Jolie en sont des exemples reconnus.

Les drones miniatures, nouveauté de cette édition

Au même endroit que les œuvres des organisateurs, les visiteurs pourront retrouver le thème du cirque et les réseaux de trains électriques, très appréciés des enfants. Mais cette année, c'est vraisemblablement vers le hall n°3, et la grande nouveauté de cette édition, que tous les regards devraient se tourner : les drones miniatures.

Ils seront dirigés par des pilotes, équipés de lunettes de réalité virtuelle, qui conduiront ces petits objets volants comme s'ils étaient à l'intérieur. Des courses spectaculaires seront proposées avec des vitesses pouvant atteindre 150 km/h, et des écrans en diffuseront les images avec le même point de vue que les pilotes.

Mais la démesure ne s'arrête pas là. Deux bassins géants seront installés pour permettre aux maquettes navigantes de voguer sur de l'eau. Le plus grand des deux mesurera 30 mètres de long et 15 mètres de large. Bateaux de course, sous-marins, décollage et amerrissage d'hydravion viendront animer les deux jours du salon avec également des initiations afin d'amuser les plus jeunes.

Pour un prix très accessible de trois euros, et gratuit pour les moins de 12 ans accompagnés, ce salon offrira, en plus des expositions, des spectacles de poursuites aériennes et de courses de voitures. Plus de renseignements aux 06 83 21 16 41.

CHANTELOUP-LES-VIGNES
Un phénomène du rire au complexe Paul Gauguin

L'humoriste Mohamed le Suédois présente son nouveau spectacle ce vendredi 28 septembre, à 20 h 30, au complexe socioculturel Paul Gauguin.

Pour lancer sa saison culturelle en beauté, Chanteloup-Les-Vignes a choisi Mohamed le Suédois, l'une des nouvelles stars du rire en France. Alors qu'il est en tournée dans toutes les salles du pays, Mohamed le suédois fera une halte à la salle des fêtes Paul Gauguin le 28 septembre, à 20 h 30.

Il y interprétera son nouveau spectacle, *Mohamed le Suédois se fout du monde,* un stand up explosif où l'humoriste se sert des travers de la société pour faire rire son public : réseaux sociaux, relations homme – femme, obligations administratives, vie politique… Tous les sujets y passent.

Ce marseillais issu des quartiers nord est rapidement devenu la nouvelle coqueluche des 15 - 35 ans. Formé aux cours Florent, école de théâtre, il intègre ensuite le concours organisé par Patrick Bosso appelé le Marseille Comédie Club, en 2011. Il remporte la finale et se fait un nom dans les spectacles d'humour.

Vainqueur du concours Marseille comédie club

Conseillé à partir de 10 ans, l'entrée de ce spectacle s'élève à 15 euros en tarif plein et à 12 euros en tarif réduit, des places sont encore disponibles. Renseignements et réservations auprès du service culturel de la ville de Chanteloup-les-Vignes au 01 39 27 11 77 ou sur le site internet de la commune.

SOINDRES
Un atelier de sculpture ouvert aux passionnés

Les amis de l'arbre de Pierre organisent un atelier de sculpture, de modelage et de dessin le samedi 29 septembre de 14 h à 19 h, ruelle Moret à Soindres.

Composée d'artistes amateurs mais passionnés par chacune de ces disciplines, l'association indépendante souhaite partager avec le public ses œuvres et surtout ses différentes manières de procéder. Des stages et des séances d'initiation permettront, à ceux qui le souhaitent, d'aborder des techniques comme le modelage de la terre, le moulage, la cire, le ciment ou le plâtre.

Dans ce rassemblement, pas de professeurs, juste des « *anciens* » heureux de partager leur savoir-faire.

VERNEUIL-SUR-SEINE
Sandrine Sarroche fait sa loi

Avec son nouveau spectacle *La loi du talon*, Sandrine Sarroche se servira de ses multiples talents pour faire passer des messages de femmes… tout en humour, le 29 septembre à 21 h.


ANKA LAB

Sketchs, chansons, stand-up, avec Sandrine Sarroche, tous les moyens sont bons pour faire rire son public.

Sandrine Sarroche arrive à l'espace Maurice-Béjart de Verneuil-sur-Seine avec la ferme intention de raconter son histoire. « *Celle d'une jeune Toulonnaise débarquant à Paris, sans code ni réseau, et qui se retrouve immergée dans la bourgeoisie des beaux quartiers* », annonce la programmation de la saison culturelle 2018 / 2019 de la ville.

Dans son quatrième et dernier one woman show, *La loi du talon*, l'humoriste évoquera également son parcours de femme, d'avocate de mère puis d'artiste grâce à des rencontres qu'elle a réellement vécues et d'autres fantasmées.

Car avant de faire rire le public, Sandrine Sarroche a obtenu son diplôme d'avocat en 1991 et exercé le métier de juriste à la commission nationale informatique et libertés. Dix ans plus tard, elle décide finalement de se consacrer pleinement à sa passion : monter sur scène.

« Un pacte féministe de non-agression »

Elle est donc devenue auteure pour la télé puis a rédigé son premier spectacle en 2007. Aujourd'hui, avec *La loi du talon*, l'humoriste de 49 ans alterne les sketchs, stand-up et chansons sur fond d'humour pour faire valoir ce « *pacte féministe de non-agression* ». Les prix de l'entrée varient de 20 à 34 euros. Renseignements au 01 39 71 57 00.

MANTES-LA-JOLIE
Les 4 Z'arts rend hommage à Jacques Higelin

Vingt-cinq ans après la venue de Jacques Higelin, professeurs, amis et anciens élèves lui rendront hommage le dimanche 30 septembre.

L'école des 4 Z'arts de Magnanville s'apprête à rendre un hommage à Jacques Higelin, dimanche 30 septembre à 17 h, dans l'enceinte de l'espace Brassens de Mantes-la-Jolie. Décédé le 6 avril 2018, le chanteur de *Tombé du ciel* était venu à la rencontre de l'école en 1993 et avait posé la première pierre de ce qui est aujourd'hui l'établissement des 4 Z'arts.

Les 300 élèves de l'époque s'étaient illustrés en chansons, danses et théâtre, les notions enseignées par l'école. Accueil que l'artiste avait apprécié, qui avait valu une réponse sans filtre à un journaliste étonné de sa présence : « *J'avais senti que c'était bien ici.* » Un compliment encore dans les mémoires. Vingt-cinq ans après, professeurs, amis, artistes et anciens élèves se réunissent autour de son œuvre pour honorer sa mémoire.

CONFLANS-SAINTE-HONORINE
Bernard Pivot contraint d'annuler sa venue

Pour des raisons de santé, Bernard Pivot annule la tournée de son spectacle où il figurait seul sur scène et s'interrogeait sur l'obsession des écrivains pour les mots. Créateur et animateur d'*Apostrophes*, de *Bouillon de culture* et de *Double je*, cet amoureux des belles lettres devait monter sur la scène du théâtre Simone Signoret le mardi 16 octobre. Aucune date de report n'a pour le moment été dévoilée.

ACHERES
Quand les peintres peignent devant le public

La maison des associations de la ville d'Achères propose une exposition de peintures quelque peu originale. Ce samedi 29 septembre, de 14 à 18h, des peintres permettront au public de les regarder peindre et ainsi de percer quelques mystères de la peinture. Ils pourront y découvrir diverses techniques comme l'aquarelle, le pastel ou l'acrylique de façon totalement gratuite. Plus d'information au 06 85 14 08 65.

Entreprendre au féminin, émission bi-mensuelle présentée par Amélie Bailleau, le lundi de 14 h à 15 h, en écoute sur le 95.5 FM et sur lfm-radio.com.

ENTREPRENDRE AU FEMININ

Des gourdes réutilisables pour petits et grands

Pour la première émission d'Entreprendre au féminin, LFM Radio recevait Elizabeth Soubelet, co-fondatrice de Squiz, une entreprise qui conçoit des gourdes souples réutilisables.



LFM RADIO

En fondant Squiz, Elizabeth Soubelet (à droite), est partie d'une idée : *« Pourquoi utiliser autant de plastique pour un produit que l'on consomme en quelques secondes? »*

Pour la première émission d'*Entreprendre au féminin,* qui consiste à faire découvrir à son auditoire le parcours de femmes entrepreneures, *LFM Radio* a reçu ce lundi 10 septembre Elizabeth Soubelet, la co-fondatrice de *Squiz,* entreprise concevant des gourdes souples réutilisables et basée à Verneuil-sur-Seine.

A l'origine de cette entreprise, qu'elle a fondée avec son mari, Elizabeth Soublet se pose une question : *« Pourquoi utiliser autant de plastique pour un produit que l'on consomme en quelques secondes ? »* Cette mère de cinq enfants, d'origine américaine, cherche donc comment devenir écologique sans pour autant arrêter de consommer des compotes, prisées par ses enfants.

C'est en Turquie, en 2007, qu'elle prend conscience *« de l'importance de regarder la chaîne de production et de consommation dans son ensemble (…) et tout ce que cela implique et de la gestion des déchets ».* C'est en rentrant en France, en 2012, qu'elle réfléchit à la création de gourdes souples réutilisables pouvant contenir tout aliment liquide à emporter : compotes de pommes, yaourt, soupes.

LFM RADIO

Et si vous découvriez Les Mureaux à travers une exposition photo ?

L'exposition « Les Mureaux de la Seine à l'espace » a été inaugurée le 14 septembre dernier. Elle se tient en trois lieux.

« Sortir des clichés et s'approprier la ville », précise le maire muriautin François Garay (DVG), c'est toute l'ambition de cette nouvelle exposition, intitulée *Les Mureaux de la Seine à l'Espace.* Les 48 photos sont exposées dans la ville, pour offrir à chacun la possibilité de poser son regard sur cette palette de clichés pris aux quatre coins des Mureaux.

Architecture, nature, artisans, aérodrome, découvrez ou redécouvrez la ville, historiquement riche et remplie de secrets. *« J'habite les Mureaux depuis 1972 et avec ces photos j'ai découvert certains endroits que j'ignorais »,* témoigne une habitante le jour de l'inauguration le 14 septembre dernier, près du centre commercial Espace. Les photos proviennent de l'ouvrage *Les Mureaux de la Seine à l'espace,* dans lequel Bruno Ferret commente et accompagne les clichés d'Arnaud Spanï. De ce livre, deux élus du conseil municipal des jeunes des Mureaux, Aliou Ngaïdé et Clément Madori ont sélectionné 48 photos, pour les exposer dans la ville.

Le long du centre commercial Espace, près de la Mairie des Mureaux et une photo panoramique de huit mètres de long rue Paul Doumer : l'exposition est visible dans ces trois lieux.


LFM RADIO

Deux élus du conseil municipal des jeunes des Mureaux, Aliou Ngaïdé et Clément Madori ont sélectionné 48 photos, pour les exposer dans la ville.

Loisirs

SUDOKU : niveau moyen

2	5			8	3			1
7				1			4	
4	1		7		5	2		
8		1	5				2	3
9				2	1	5		
5		3	9				6	7
				9	4			6
6	9			3				
1	7	4		5		3		8

SUDOKU : niveau difficile

3			7				8	
	8	2		5	1	9		6
			4				3	
	1						4	
8				7		5		
2	9				5	1		
6				1				2
1			9				5	
7			6					4

Ces grilles de sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

Les solutions de La Gazette en Yvelines n°141 du 19 septembre 2018 :

8	9	4	1	3	6	7	2	5
7	2	5	9	8	4	1	6	3
1	3	6	7	5	2	4	9	8
9	7	8	4	1	5	6	3	2
5	6	2	3	9	7	8	4	1
3	4	1	6	2	8	5	7	9
6	8	9	2	7	1	3	5	4
4	5	3	8	6	9	2	1	7
2	1	7	5	4	3	9	8	6

9	4	5	1	3	6	2	7	8
2	6	8	7	4	5	3	9	1
3	7	1	8	2	9	4	6	5
8	1	6	5	7	3	9	2	4
4	3	9	6	8	2	5	1	7
7	5	2	9	1	4	6	8	3
1	9	3	4	6	8	7	5	2
5	2	7	3	9	1	8	4	6
6	8	4	2	5	7	1	3	9

La Gazette en Yvelines - Hebdomadaire gratuit d'informations locales

Site web : lagazette-yvelines.fr - **Facebook :** La Gazette en Yvelines - **Twitter :** @GazetteYvelines



L'actualité locale de Houdan à Conflans-Sainte-Honorine en passant par chez vous !

Édité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée.
Adresse : 9 rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

Directeur de publication, éditeur :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Publicité :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Conception graphique :
Salim Soumaré

Un distributeur est cassé ou n'a pas été distribué ? Ecrivez à :
distrib@lagazette-yvelines.fr

Imprimeur :
Newsprint Imprimeurs
1 boulevard d'Italie
77127 Lieusaint

RÉDACTION

Vous avez une information à transmettre ?
Un événement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr
Tél. 09 54 82 31 88
8 rue Porte aux Saints
78200 Mantes-la-Jolie

Rédacteur en chef : Loris Guémart

Actualités :
David Duarte
david.duarte@lagazette-yvelines.fr

Actualités, sport, culture :
Flavien Belpaume
flavien.belpaume@lagazette-yvelines.fr

Actualités, faits divers :
Lucile Giroussens
lucile.giroussens@lagazette-yvelines.fr

Tirage : 60.000 exemplaires - ISSN : 2431-1960 - Dépôt légal : 09-2018

le RENDEZ-VOUS des ACHEROIS

ARRIVAGES JOURNALIERS



Les
Halles d'Achères

Fruits & légumes frais
Produits laitiers & surgelés

Horaires **lundi au samedi non stop : 8h30 - 20h**
dimanche matin : 8h30 - 12h30

rue du 8 Mai 1945 • 78260 Achères

dans votre quartier des Champs Villars